

# Réaménagement des bords de Loire à la Chapelle-Saint-Mesmin (45)

*Création d'une guinguette sur la Place des Grèves*



Photographie : réalisation personnelle

*Auteur : Laura Rouvelin*

Tuteur:  
Juliette Rochman





# **Réaménagement des bords de Loire à la Chapelle-Saint-Mesmin (45)**

*Création d'une guinguette sur la Place des Grèves*

**Auteur : Laura Rouvelin**

\* La photographie présentée sur la page de couverture montre la vue sur la Loire que l'on observe depuis la Place des Grèves.

**Tuteur :**  
**Juliette Rochman**



**Région Centre**



## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma tutrice Juliette Rochman (ATER) pour sa disponibilité et son aide dans la réalisation de mon projet. Je remercie ensuite toutes les personnes qui m'ont accordé de leur temps et m'ont guidé au cours de la réalisation de ce rapport :

- ✚ Mme Adamczyk Christiane, deuxième adjointe à la culture, à la communication et au conseil municipal des jeunes de la mairie de la Chapelle-Saint-Mesmin
- ✚ Mr Brient Ronan, directeur de l'association de Tours sur Loire
- ✚ Mme Boulas Chantal, service d'urbanisme de la commune de la Chapelle-Saint-Mesmin
- ✚ Mr Chantereau Michel, conservateur de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin
- ✚ Mr Dowkiw Arnaud, chercheur à l'INRA, conseiller municipal de la mairie de la Chapelle-Saint-Mesmin
- ✚ Mme Hascoat, direction de l'aménagement de la Communauté d'Agglomération d'Orléans
- ✚ Mr Le Guennec Vincent, service d'urbanisme de la mairie de la Chapelle-Saint-Mesmin
- ✚ Mr Seguran Patrick, directeur du service jeunesse et des sports de la Chapelle-Saint-Mesmin
- ✚ Mr Vidal Christian, chargé de mission à la direction générale du suivi administratif du projet touristique Tours sur Loire

Je remercie également les habitants de La Chapelle-Saint-Mesmin qui ont répondu à mon questionnaire, ainsi que toutes les personnes ayant participées de près ou de loin à l'élaboration de ce rapport.

# Sommaire

Introduction.....	4
<b>I. La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune du Val de Loire.....</b>	<b>5</b>
A- Situation géographique.....	6
B- Les axes de communication .....	7
C- Economie et développement de la commune .....	8
D- La Chapelle-Saint-Mesmin, au cœur d'une coopération intercommunale.....	9
E- La démographie de la commune .....	10
F- Une Histoire marquée par l'influence de la Loire.....	12
G- Localisation du site concerné par le projet.....	14
<b>II. Diagnostic territorial .....</b>	<b>15</b>
A- Les atouts touristiques majeurs .....	16
B- Un site soumis à un risque naturel important : les inondations.....	18
C- La Place des Grèves, un enjeu pour différents acteurs.....	19
D- Structures et Aménagements actuels.....	23
<b>III. Enjeux.....</b>	<b>38</b>
<b>IV. Propositions d'aménagement.....</b>	<b>40</b>
A- Qu'est-ce qu'une guinguette ?.....	41
B- Aménagement d'une guinguette sur la Place des Grèves : .....	42
C- Structure pour manifestations et spectacles.....	47
D- Les sanitaires publics.....	48
E- Le mobilier urbain .....	49
F- Création d'un parking à vélos .....	50
G- Empêcher le stationnement intempestif des véhicules .....	52
<b>V. Limites et perspectives du projet.....</b>	<b>54</b>
A- Les Limites de la réalisation du projet .....	55
B- Les perspectives à venir .....	56
Conclusion.....	57
Bibliographie.....	58
Tables des illustrations.....	60
Table des annexes.....	62
Table des matières.....	63

## Introduction

La Chapelle-Saint-Mesmin est une commune d'environ 9200 habitants situé dans l'aire urbaine Orléanaise du Loiret. La commune est bordée par la Loire sur plus de 5 Km.

Comme toutes les communes nées sur les rives d'un fleuve, la Loire a eu une influence importante sur le passé de la Chapelle-Saint-Mesmin. Avant le développement du chemin de fer, les fleuves permettaient de nombreux échanges et étaient un endroit favorable à l'implantation de nouvelles villes. A ce titre, la Loire a longtemps été un moyen de transport important. Or entre 1960 et 1970, les populations tournent le dos aux fleuves. Celles-ci se dirigent vers les nouveaux axes de communication comme le chemin de fer et la route. La Loire est alors délaissée par les communes qui la bordent. Elle devient le lieu de regroupement des populations marginales et ses berges sont transformées en parking.

Dans les années 1990, une nouvelle réflexion apparaît autour des fleuves et des enjeux écologiques apparaissent. Les populations reviennent petit à petit vers le fleuve. Celui-ci devient l'enjeu principal du développement touristique local. Le développement du tourisme autour des fleuves se fait principalement par le biais des sports (bateau, vélo, etc.) et celui de la culture notamment avec le développement des guinguettes. Le classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000 témoigne de la forte volonté politique de revenir au fleuve et d'en faire un outil de développement touristique.

La Loire forme la limite sud de la commune de la Chapelle-Saint-Mesmin. Celle-ci souhaite conserver les rives du fleuve comme un atout permettant d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable. Les rives de la Loire sont actuellement aménagées de façon à accueillir des promeneurs (à pieds ou à vélo). De plus la commune dispose d'un parc municipal, la Place des Grèves, où se déroule quelques manifestations comme les brocantes. Cet espace me semble être un lieu idéal pour attirer les habitants de la commune vers leur fleuve. L'aménagement d'une structure de type guinguette sur la Place des Grèves serait une occasion de réunir toutes les générations autour d'un élément commun à tous : la Loire.

### **Comment aménager une guinguette sur la Place des Grèves afin de répondre aux enjeux du développement touristique local et de la préservation d'un lieu naturel ?**

Pour répondre à cette problématique, le travail sera divisé en plusieurs parties :

Dans un premier temps nous étudierons les caractéristiques principales de la commune afin d'appréhender la situation dans son ensemble. Puis nous analyserons les spécificités de la Place des Grèves, terrain concerné par ce projet. Nous verrons ensuite les principaux enjeux d'un tel réaménagement de la Place des Grèves. La quatrième partie sera consacrée aux propositions d'aménagement. Enfin nous verrons les limites et les perspectives du projet.

Sauf indication, les photographies de ce rapport sont des réalisations personnelles.

# I. La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune du Val de Loire

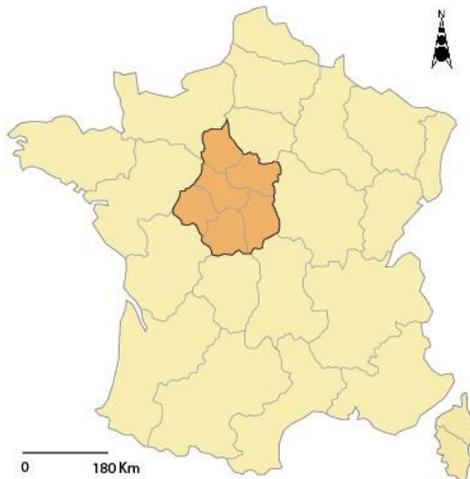
Table des matières :

<b>I.</b>	<b><u>La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune du Val de Loire</u></b> .....	<b>5</b>
A-	<u>Situation géographique</u> .....	6
B-	<u>Les axes de communication</u> .....	7
C-	<u>Economie et développement de la commune</u> .....	8
1.	<u>Economie de la commune</u> .....	8
a)	<u>L'industrie à la Chapelle-Saint-Mesmin</u> .....	8
b)	<u>L'agriculture à la Chapelle-Saint-Mesmin</u> .....	8
2.	<u>Les objectifs de développement de la commune</u> .....	8
D-	<u>La Chapelle-Saint-Mesmin, au cœur d'une coopération intercommunale</u> .....	9
E-	<u>La démographie de la commune</u> .....	10
F-	<u>Une Histoire marquée par l'influence de la Loire</u> .....	12
1.	<u>La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune qui naît de la Loire</u> .....	12
2.	<u>La commune se détourne de son fleuve</u> .....	13
G-	<u>Localisation du site concerné par le projet</u> .....	14

## A- Situation géographique

La commune de La Chapelle-Saint-Mesmin se situe dans le département du Loiret (45), lui-même situé au Nord Est de la région Centre. (Cf. cartes 1 et 2)

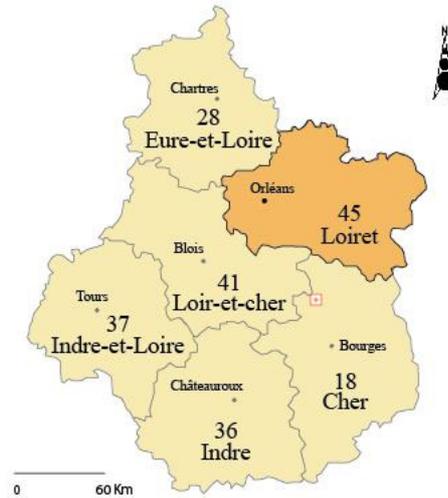
**La région Centre en France:**



Auteur: Laura Rouvelin

Fond de carte:  
<http://www.drimmo.com/images/departements.png>

**Le Loiret au sein de la région Centre:**



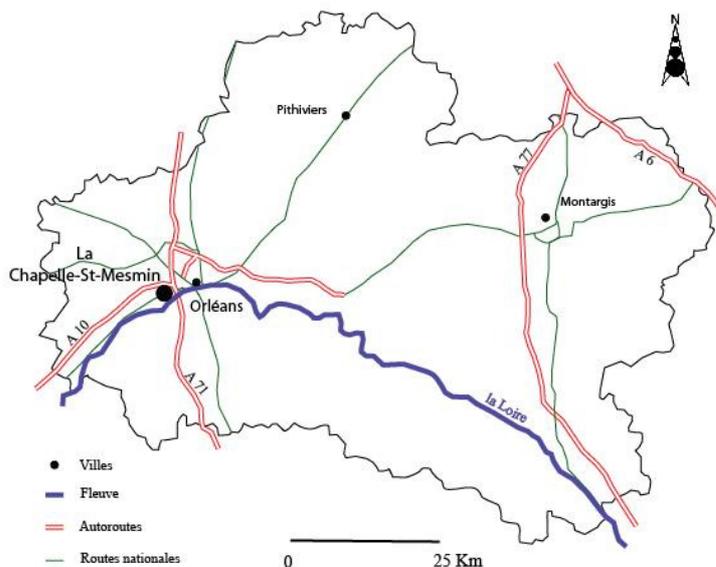
Auteur: *Laura Rouvelin*

Fond de carte: [www.visites-de-france.com](http://www.visites-de-france.com)

**Carte 1 : La région Centre en France**

**Carte 2 : Le Loiret au sein de la région Centre**

**La Chapelle-Saint-Mesmin au sein du Loiret :**



Auteur: *Laura Rouvelin*

Fond de carte: [www.blog-orleans-valdeloire.fr](http://www.blog-orleans-valdeloire.fr)

La Chapelle-Saint-Mesmin se situe en bordure Ouest de l'agglomération Orléanaise sur la rive Nord de la Loire.

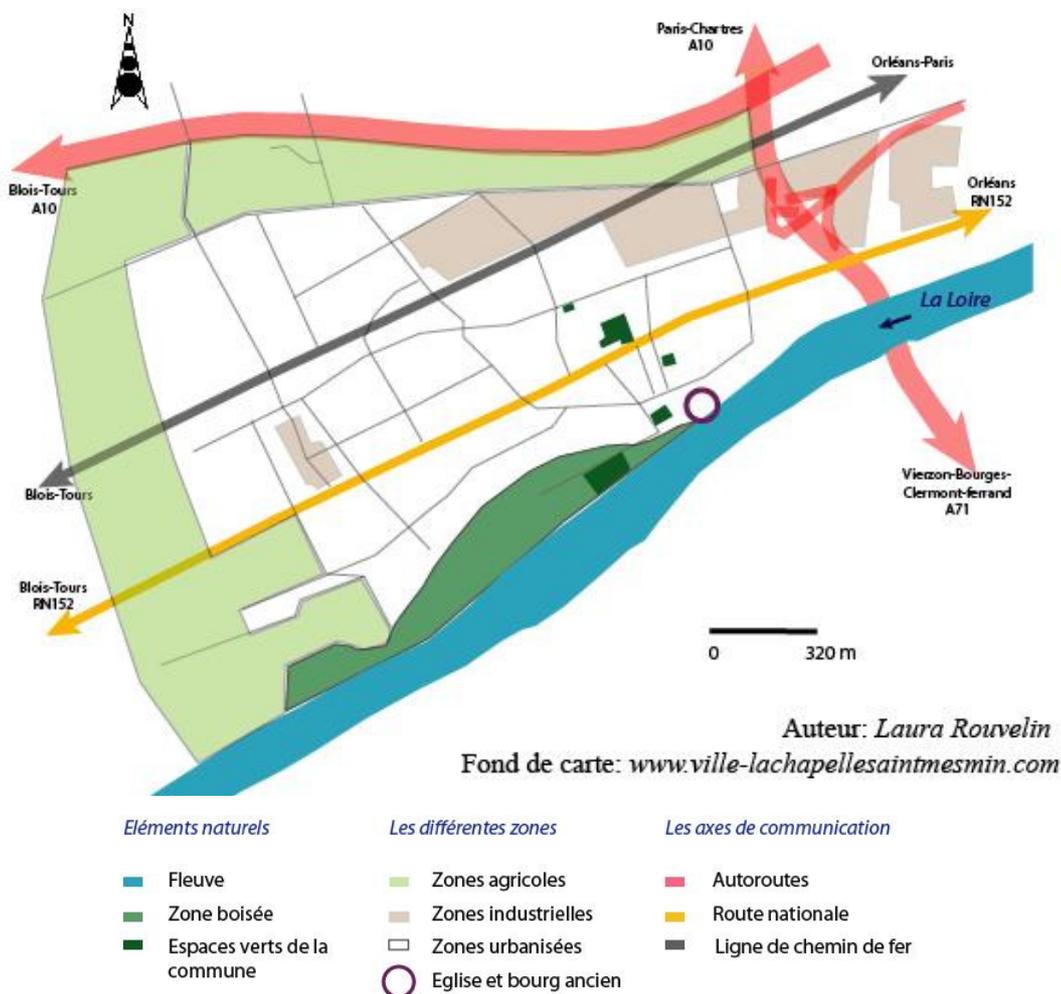
La commune s'étend sur une surface de 887 hectares, ce qui est relativement modeste puisqu'elle représente seulement 3% de territoire de l'agglomération.

**Carte 3 : La Chapelle-Saint-Mesmin au sein du Loiret**

## B- Les axes de communication

Les limites Nord et Sud de la Chapelle-Saint-Mesmin sont bien délimitées. Au sud, la Loire forme une frontière naturelle, tandis que l'autoroute A10 forme une frontière artificielle au Nord de la commune. La commune est traversée par plusieurs axes de communications qui influencent son urbanisation passée et future. Elle est bordée par l'autoroute A10 reliant Paris -la Chapelle-Saint-Mesmin - Blois et Tours et est traversée de l'autoroute A71 qui relie la Chapelle-Saint-Mesmin à Clermont-Ferrand. La ligne de chemin de fer reliant Tours à Orléans puis Paris traverse la commune dans sa longueur. La commune possède une gare mais les trains ne s'y arrêtent pas tous (en général arrêts le matin et le soir). La commune est également traversée par la route nationale 152.

### La Chapelle-Saint-Mesmin: les axes de communication et les différentes zones :



**Carte 4** : Les axes de communication et les différentes zones de la Chapelle-Saint-Mesmin

Tous ces axes de communication font de la Chapelle-Saint-Mesmin une commune dynamique et accessible mais limitent son urbanisation et découpent la commune en différents « feuillets ».

## C- Economie et développement de la commune

### 1. Economie de la commune

#### a) L'industrie à la Chapelle-Saint-Mesmin

L'origine professionnelle la mieux représentée est celle des employés, puis des professions intermédiaires et des ouvriers, notamment celle issue du secteur tertiaire (73% de la population active ayant un emploi), devant l'industrie (21%) et la construction (6%).

Entre 1982 et 1990, l'activité économique de la Chapelle-Saint-Mesmin a fortement souffert du déclin du secteur industriel traditionnel. Depuis, le nombre d'emplois offerts sur la commune s'est stabilisé. De plus en plus d'actifs résidant à la Chapelle-Saint-Mesmin travaillent en dehors de la commune.

La commune compte environ 33 établissements industriels, 81 établissements de commerce ou réparations, et environ 138 établissements destinés aux services. Une grande partie des commerces s'est installée le long de la route nationale.

Les activités sont concentrées principalement au Nord-est de la commune. La zone d'activité à l'Ouest de la commune sur la RN152 regroupe les entreprises artisanales. (Carte 4)

#### b) L'agriculture à la Chapelle-Saint-Mesmin

Au recensement agricole de 2000, il ne reste plus que 4 chefs d'exploitation à temps complet contre 13 en 1979.

288 hectares du territoire communal sont exploités pour les céréales et les oléagineux. Les plus grands sites d'exploitation se trouvent au Nord et à l'Ouest de la commune. (Carte 4) Les plus petites terres exploitées se trouvent en cœur d'îlots et sont menacées par l'extension de l'urbanisation. Il n'existe plus d'élevage dans la commune.

### 2. Les objectifs de développement de la commune

Les principaux objectifs de la commune sont de développer les zones d'habitat à l'intérieur des zones déjà urbanisées mais aussi en périphérie. La commune souhaite également conserver un cadre de vie agréable. Pour cela la commune prévoit plusieurs projets :

- Création d'une déviation de la circulation de la RN152 pour limiter les nuisances en centre bourg.
- Conserver les bords de Loire pour en faire un lieu de détente et de loisirs tout en préservant son côté naturel.
- Préserver la coupure verte de l'agglomération.

**L'aménagement d'une guinguette sur la Place des Grèves s'inscrit complètement dans les objectifs de développement de la commune. Ce projet permettra de faire des bords de Loire un espace agréable où la population se retrouve et vient se détendre.**

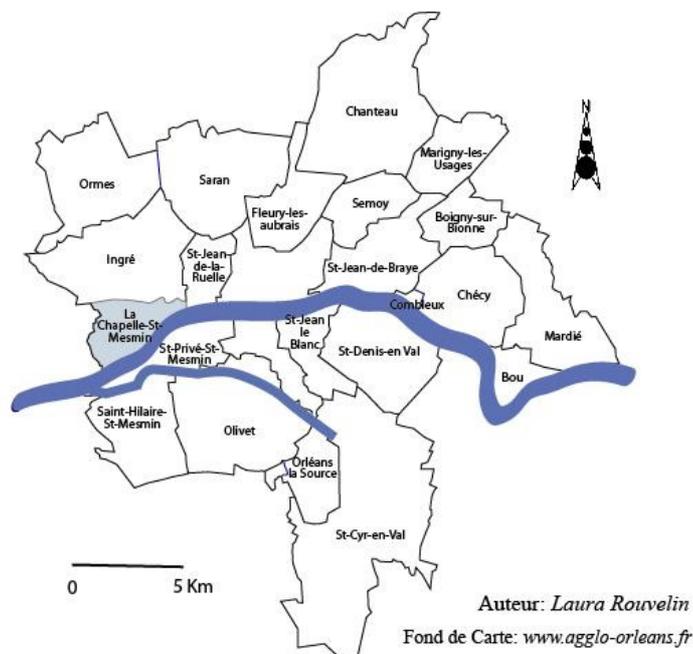
## D- La Chapelle-Saint-Mesmin, au cœur d'une coopération intercommunale

La Chapelle-Saint-Mesmin fait partie d'une structure intercommunale dynamique. La coopération intercommunale a débuté en 1964 avec la création de la SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Orléanaise) qui avait pour but la destruction des ordures ménagères. La SIVOM fut transformée en CCAO (Communauté de Communes de l'Agglomération Orléanaise) en 1999 regroupant 20 communes, puis en CAO (Communauté de l'Agglomération Orléanaise) depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2002. La Chapelle-Saint-Mesmin fait parti de cet EPCI<sup>1</sup> communément appelée Agglomération Orléanaise ou « l'Agglo ». Celle-ci compte actuellement 22 communes, soit 330 Km<sup>2</sup> et 272 572 habitants<sup>2</sup>.

Les 22 communes ont décidées de gérer en commun un certain nombre de compétence, c'est pourquoi on parle d'intercommunalité. Certaines compétences restent propres aux communes (déplacement urbain, gestion des déchets, assainissement ...etc.) tandis que d'autres sont partagées par les différentes communes de la CAO (Politique du logement, la création, l'aménagement et l'entretien des voiries et parc de stationnements, des espaces naturels et des espaces ligériens ...etc.).

Les élus de la CAO ont décidé d'élaborer un plan d'actions stratégiques qui précise les actions prioritaires à mener durant les cinq ans. L'Agglo a adopté un projet d'agglomération en 2002. Celui-ci exprime la forte volonté de l'Agglo de structurer son territoire de façon cohérente dans une logique de développement durable. Ce projet tient compte des impératifs présents et futurs, et respecte les spécificités et atouts des 22 communes.

### **La Communauté d'Agglomération Orléanaise :**



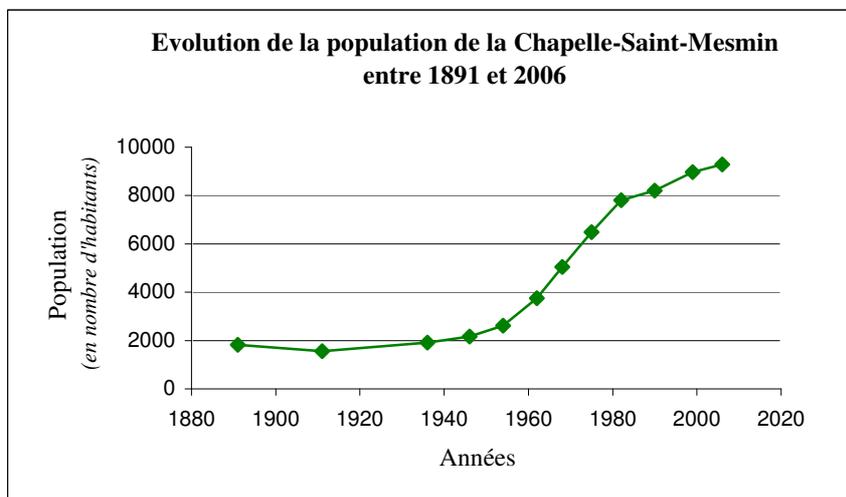
**Carte 5 : La Communauté d'Agglomération Orléanaise**

<sup>1</sup> Etablissement Public de Coopération Intercommunale

<sup>2</sup> [www.agglo-orleans.fr]

## E-La démographie de la commune

Comme on peut le voir sur la figure 1, la population de la Chapelle-Saint-Mesmin ne cesse d'augmenter. En effet, malgré un ralentissement entre la période de 1982 à 1990, la croissance de la population continue, celle-ci atteignant 9282 habitants en 2006<sup>1</sup>.

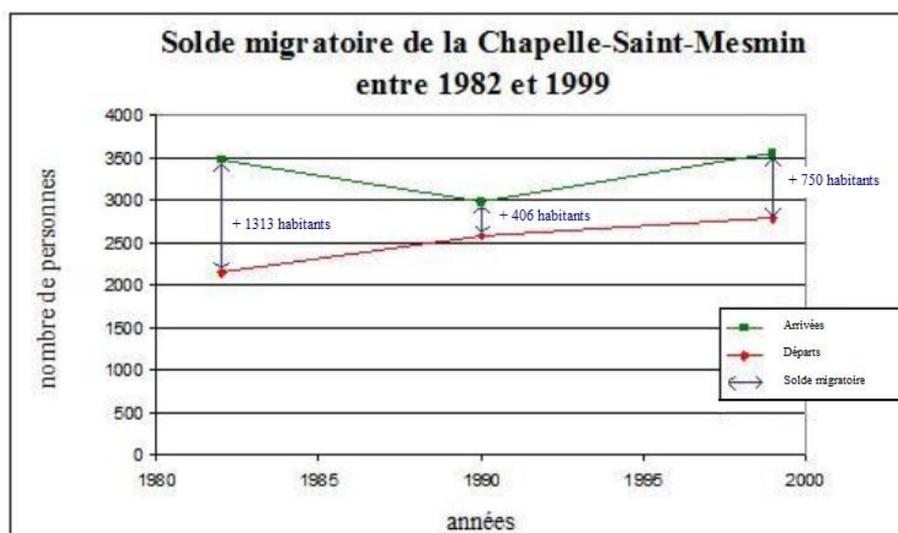


Source : rapport de présentation PLU

Auteur : Laura Rouvelin

**Figure 1** : Evolution de la population de la Chapelle-Saint-Mesmin entre 1891 et 2006

La commune a connu une forte croissance démographique entre 1928 et 1982 grâce à un solde migratoire très élevé. Entre 1982 et 1990, le taux de variation annuel positif est soutenu par le mouvement naturel. Les flux migratoires soutiennent la croissance de la population à un niveau comparable à celle de la ville d'Orléans et de l'agglomération (Cf. figure 2).



Source : Rapport de présentation du PLU

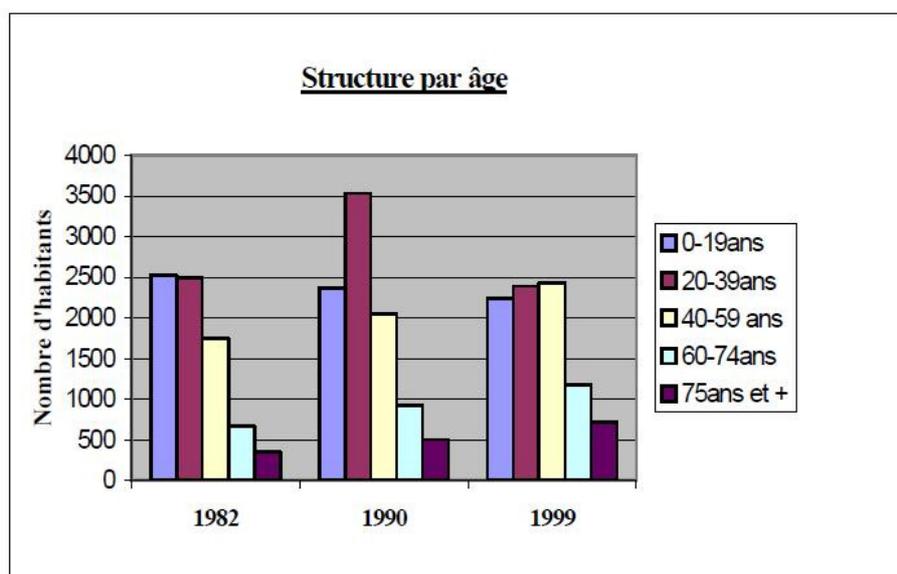
Auteur : Laura Rouvelin

**Figure 2** : Solde migratoire de la Chapelle-Saint-Mesmin entre 1982 et 1999

<sup>1</sup> [INSEE, 2006]

Les arrivées sont supérieures aux départs (Cf. figure 2). La Chapelle-Saint-Mesmin possède donc un solde migratoire positif qui témoigne du caractère attractif de la commune.

Depuis le début du XIX ième siècle, l'accroissement de la population de l'agglomération s'est porté davantage dans les communes de la périphérie d'Orléans. La Chapelle-Saint-Mesmin participe à ce phénomène depuis la seconde guerre mondiale et fait partie aujourd'hui des communes attractives de l'agglomération et de l'aire urbaine d'Orléans.



Auteur : rapport de présentation du PLU

**Figure 3 : Structure par âge**

On observe un glissement des tranches d'âges vers des tranches d'âges plus âgées traduisant un vieillissement progressif de la population. En effet, une part de la population s'est installée à la Chapelle-Saint-Mesmin et y vieillit tandis que les ménages qui s'installent ne garantissent pas un maintien des tranches d'âges (Cf. figure 3).

Par ailleurs, l'indice de jeunesse de la commune régresse plus vite sur la commune de la Chapelle-Saint-Mesmin que sur Orléans ou sur l'agglomération. En 1982, l'indice de jeunesse de la commune était de 2,49 tandis qu'il n'était que de 2,19 pour l'agglomération et 1,79 pour Orléans. En 1999, l'indice de jeunesse de la commune (1,18) est passé en dessous de celui de l'agglomération et de celui d'Orléans (respectivement 1,51 et 1,47).

**La démographie de la Chapelle-Saint-Mesmin est caractéristique des périphéries. En effet, la commune a connu une forte augmentation de sa population après la seconde guerre mondiale et est actuellement une commune dynamique qui continue à attirer de nouveaux habitants. Cependant, sa population vieillie, ce qui nous emmène à nous poser la question suivante : comment faire de la Chapelle-Saint-Mesmin une commune qui reste jeune ?**

## F- Une Histoire marquée par l'influence de la Loire

### 1. La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune qui naît de la Loire

A l'origine, la commune s'appelait Béraire ou villa berarii (lieu du barrage où se payaient les droits de passage). Ce nom fut donné par Clovis Ier en 428. Au début du VI<sup>ème</sup> siècle Clovis fit venir à Orléans un saint nommé Euspice et son neveu Mesmin qui établirent un monastère situé sur la presque île de Micy sur l'autre côté de la Loire. Durant les travaux, Mesmin apprit qu'un horrible dragon s'abritait dans la grotte de Béraire. Il franchit alors la Loire avec un tison enflammé à la main et combattit le monstre qui fut ensuite consumé par les flammes<sup>1</sup>.

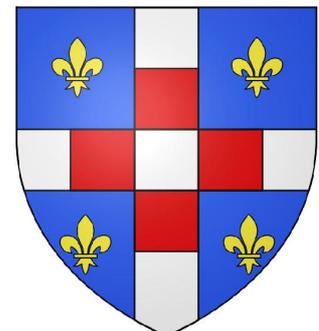
En 550, Agylus, vicomte d'Orléans éleva une église sur le tombeau du Saint Mesmin et la commune s'appela désormais la Chapelle-Saint-Mesmin. L'église fut construite dans un style roman primitif.

**Eglise de la Chapelle-Saint-Mesmin vue de la rive opposée :**



Source : [www.habitants.fr](http://www.habitants.fr)

**Blason de La Chapelle-Saint-Mesmin :**



Source : [wikipédia](https://fr.wikipedia.org)

**Figure 4 : Blason de la Chapelle-Saint-Mesmin**

**Figure 5 : Eglise de la Chapelle-Saint-Mesmin vue de la rive opposée**

Vers la fin du IX<sup>ème</sup> siècle le patronage de l'église fut donné à l'abbaye Saint-Mesmin. A cette époque, on mura les portes de la grotte pour soutenir la falaise et l'église menacées par les eaux de la Loire.

L'église actuelle date des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles<sup>2</sup>, elle a succédé à l'église primitive construite par Agylus qui fut détruite par l'invasion normande.

<sup>1</sup> [Site de la Chapelle-Saint-Mesmin]

<sup>2</sup> [Dictionnaire des communes I, 1991]

La grotte sépulcrale fut découverte en 1857 par Mr Pillon<sup>1</sup>, membre de la société archéologique d'Orléans. Elle fut ensuite rendue à la piété des fidèles. Cependant la protection du tombeau et de la basilique contre les eaux de la Loire est nécessaire. Une porte monumentale fut dressée à l'entrée de la grotte, sur laquelle sont inscrites les dates rappelant la sépulture du saint et la découverte de la grotte « SM 520-1857 » (Cf. figure 6)

Porte de la Grotte :



Source : [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

**Figure 6 : Porte de la grotte**

## 2. La commune se détourne de son fleuve

Jusqu'en 1884, le bourg fut le centre ville de la commune. La mairie, l'église, les écoles étaient regroupées auprès de ce qui a longtemps été la grande voie de communication : la Loire. Pendant la première moitié de XIX ième siècles, la Loire était la grande voie marchande.

Mais les choses commencent à changer avec la construction d'une grande route nationale (la N152) qui relie Briard à Angers. Les transports par voie de terre augmentent. L'invention de la vapeur en 1830 a donné un nouvel essor à la navigation mais avec l'arrivée du chemin de fer à la Chapelle-Saint-Mesmin en 1846, toute la batellerie disparaît. Désormais, le commerce se fera par train ou par route. Les activités des bords de Loire sont beaucoup plus locales.

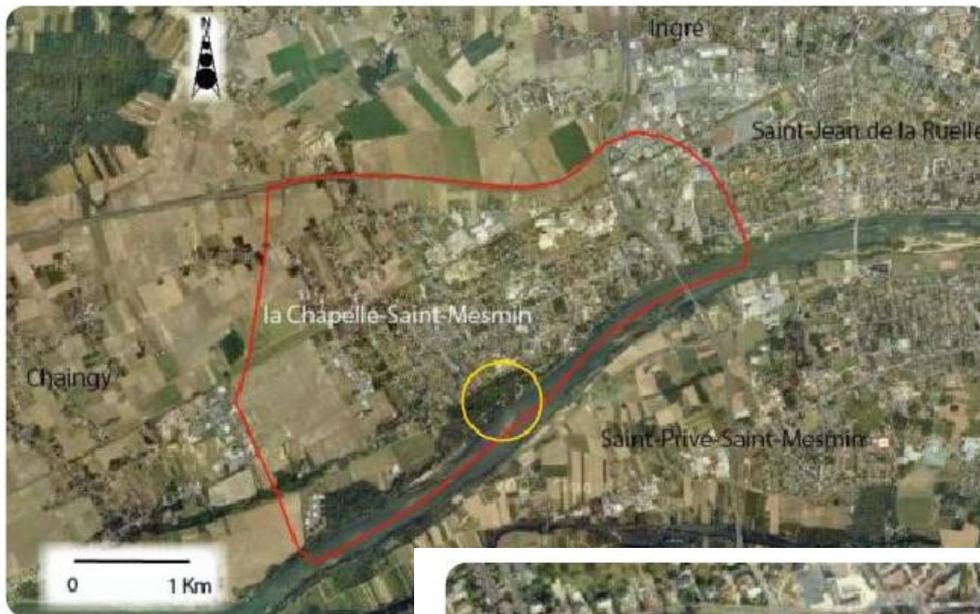
La seconde moitié du XIX ième siècle correspond à un temps de mutations. La commune abandonne la Loire et se tourne vers les nouvelles voies de communication. Le progrès et l'industrialisation sont là. Le vieux bourg semble s'endormir. Mais la commune rencontre des difficultés pour recréer un centre urbain le long de la route nationale. Celles-ci se traduisent aujourd'hui par un manque d'unité de la commune qui est coupée en deux par la route nationale.

---

<sup>1</sup> [Dictionnaire des communes I, 1991]

## G- Localisation du site concerné par le projet

Mon projet d'aménagement se fera sur un terrain situé sur les bords de Loire. Il s'agit du parc municipal de la Place des Grèves situé au sud de la commune sur la rive droite de la Loire (Cf. carte 6 et 7). Cette place se trouve à proximité du bourg ancien de la Chapelle-Saint-Mesmin. Celui-ci est installé sur le coteau et domine le fleuve. Depuis la rive gauche de la Loire, il offre un des plus beaux panoramas de l'agglomération : celui de petites bâtisses rassemblées autour de l'église. La vue est très boisée et le bourg ancien offre une perception muséifiée, une ambiance de village avec sa place, son café, ses joueurs de pétanque, antinomique de celle du reste de la commune.



**Carte 6 : La Place des Grèves à la Chapelle-Saint-Mesmin**

Auteur : *Laura Rouvelin*

**Carte 7 : Localisation de la Place des Grèves**



Auteur : *Laura Rouvelin*

**La Place des Grèves se situe le long de la rive droite de la Loire, en contrebas du bourg ancien, sur la zone inondable (Cf. carte7).**

# II. Diagnostic territorial

## Table des matières

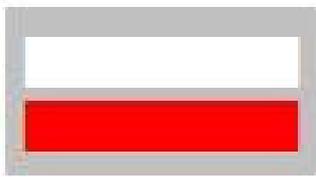
<b>II.</b>	<b><u>Diagnostic territorial</u></b> .....	<b>15</b>
A-	<u>Les atouts touristiques majeurs</u> .....	16
1.	<u>La Place des Grèves, sur la trajectoire du GR3</u> .....	16
2.	<u>Un site classé au patrimoine mondial</u> .....	17
B-	<u>Un site soumis à un risque naturel important : les inondations</u> .....	18
C-	<u>La Place des Grèves, un enjeu pour différents acteurs</u> .....	19
1.	<u>La réserve naturelle</u> .....	19
2.	<u>L'agglomération</u> .....	21
3.	<u>L'appartenance du foncier</u> .....	22
D-	<u>Structures et Aménagements actuels</u> .....	23
1.	<u>Les accès et le stationnement</u> .....	23
	a) <u>Les accès</u> .....	23
	b) <u>Le stationnement</u> .....	24
2.	<u>Les équipements présents</u> .....	26
	a) <u>Autour de la place</u> .....	27
	b) <u>Sur le Place des Grèves</u> .....	28
3.	<u>Les manifestations</u> .....	33
4.	<u>L'avis et le point de vue des usagers</u> .....	35

Avant de penser à un réaménagement de la Place des Grèves, il est nécessaire d'effectuer un état des lieux et un diagnostic afin de comprendre les spécificités du site. Pour cela nous étudierons les atouts majeurs de la Place des Grèves, les contraintes réglementaires qui s'y appliquent, les acteurs qui entrent en jeu, ainsi que les équipements et les aménagements déjà existants. Au cours de la réalisation de ce projet, le diagnostic est la partie nous permettant d'appréhender les atouts et faiblesses du site afin de développer au mieux son potentiel.

## A- Les atouts touristiques majeurs

### 1. La Place des Grèves, sur la trajectoire du GR3

#### Balise du GR3 :



Source : wikipédia

Le GR3 est le premier chemin de grande randonnée, créé en 1947<sup>1</sup> peu de temps après la création du comité national de sentiers de grandes randonnées. Il fut d'abord baptisé « sentier Loire ». Il longe la vallée de la Loire sur une distance de 1401 Km du Mont Gerbier des joncs (Ardèche) jusqu'à Guérande (Loire Atlantique). Les randonneurs empruntant ce chemin peuvent visiter les châteaux de la Loire, découvrir le patrimoine culturel, architectural, et le vignoble du Val de Loire

**Figure 7 : balise du GR3**

Le GR3 est balisé sur toute sa longueur par des balises rouges et blanches (Cf. figure 7) ainsi que par des bornes (bornes rondes kilométriques et bornes carrées qui sont des repères de nivellement). Le GR3 ne suit pas exactement le tracé de la Loire. Au niveau de la Chapelle-Saint-Mesmin, il longe la rive droite de la Loire, empruntant principalement les chemins de hallage. Au niveau de la Place des Grèves, le GR3 s'écarte de la Loire et emprunte le Chemin des Grèves (cf. carte 8).

#### La trajectoire du GR3 Place des Grèves :



Fond de carte : Google map

Auteur : Laura Rouvelin

**Carte 8 : trajectoire du GR3 sur la Place des Grèves**

<sup>1</sup> [Groupe d'Histoire locale]

## 2. Un site classé au patrimoine mondial

Le Val de Loire a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels vivants le 30 Novembre 2000. (Cf. Photographie 1)

Il s'agit du site le plus vaste jamais inscrit en France par l'UNESCO puisqu'il s'étend sur 280 Km de Sully-sur-Loire (Loiret) jusqu'à Chalonnes-sur-Loire (Maine et Loire). La Chapelle-Saint-Mesmin se trouve parmi les 159 communes riveraines concernées par ce classement.



**Photographie 1 : Girouette de l'Unesco sur la Place des Grèves**

Le classement au patrimoine mondial n'impose pas de nouvelles contraintes mais le site peut être déclassé s'il ne répond plus aux critères fixés. Pour cela, l'UNESCO réalise un suivi systématique du site classé tous les 5 ans.



**Figure 7 : logo de l'UNESCO**

La France est un pays riche or les subventions de l'UNESCO vont principalement pour aider le patrimoine en danger dans les pays en développement. Peu d'aides financières découlent donc de ce classement. Cependant, la notoriété acquise par le classement au patrimoine mondial est une richesse nouvelle. En effet, ce classement confère un caractère particulier à la Loire en terme de paysage et représente une chance pour la région Centre de mieux sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques liés à la Loire, à la préservation et au respect de l'environnement. Il constitue également un atout touristique majeur pour les régions du Val de Loire et plus précisément la Communauté d'Agglomération d'Orléans.

La notion de paysage culturel est relativement récente. Elle concerne les paysages témoins de l'interaction entre l'homme et son environnement naturel (la Loire en est un exemple). Classer un paysage culturel vivant n'implique pas de le condamner à se figer. Au contraire, ce classement témoigne du caractère vivant de la Loire. Les lieux peuvent être modifiés au cours du temps suite à l'activité humaine mais ils doivent être protégés et respectés afin de conserver leur qualité paysagère et patrimoniale. Les responsables économiques et politiques ont l'obligation morale de respecter l'environnement et le souci de transmettre aux générations futures des œuvres qui s'intègrent au paysage

La commune de la Chapelle-Saint-Mesmin rachète dans la mesure du possible tous les terrains situés en bord de Loire afin de les entretenir et de les garder en bon état.

**La Place des Grèves possède une localisation stratégique. En effet, elle est située en bordure de Loire dans une zone boisée. La présence de l'Homme est bien visible mais le site garde toutefois un côté naturel. La présence du GR3 et surtout le classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO attribuent au site un potentiel touristique important.**

## B- Un site soumis à un risque naturel important : les inondations

Le risque naturel auquel doit faire face l'agglomération est celui des inondations de type centennal de la Loire. En effet, 14 communes sont concernées sur les 22 appartenant à « l'Agglo ». De telles inondations affecteraient 18 % des logements et de la population soit 48000 habitants<sup>1</sup>.

Les crues ayant eu lieu à la Chapelle-Saint-Mesmin durant le dernier siècle sont les suivantes :

- 29 Mars 1902 : + 4,10 m
- 20 Octobre 1907 : + 5,75 m
- Décembre 2003 : + 4,75 m

Bien que la Chapelle-Saint-Mesmin n'ait pas connue de crue impressionnante depuis un siècle, elle n'est pas pour autant à l'abri d'une inondation.

Ce risque est pris en compte par deux plans de prévention du risque d'inondation, le « PPRI<sup>2</sup> du Val de l'agglomération d'Orléans » et celui du « Val d'Orléans amont » qui ont valeur de servitude d'utilité publique, et sont annexés aux POS<sup>3</sup> ou PLU<sup>4</sup> des communes concernées.

La Chapelle-Saint-Mesmin fait parti des 14 communes touchées par le risque d'inondation et est concernée par le PPRI du val de l'agglomération d'Orléans. Les plus hautes eaux connues à la Chapelle-Saint-Mesmin sont de 2 à 3 m<sup>5</sup>.

Le PPRI du Val de l'agglomération d'Orléans s'applique aux zones inondables du Val de Loire. Celles-ci sont divisées en deux zones, la zone A qui est à préserver de toute urbanisation nouvelle et la zone B qui constitue le reste de la zone inondable.

---

<sup>1</sup> [DOG ScoT]

<sup>2</sup> Plan de Prévention des Risques

<sup>3</sup> Plan d'Occupation des Sols

<sup>4</sup> Plan Local d'Urbanisme

<sup>5</sup> [DOG, ScoT]

La Place des Grèves à la Chapelle-Saint-Mesmin se situe en zone A, avec un aléa très fort (classification du site en zone NR4<sup>1</sup> dans le PLU de la Chapelle-Saint-Mesmin). La profondeur de submersion possible peut être supérieure à 2 mètres avec une vitesse de courant moyenne à forte.

Cette classification impose de nombreuses contraintes réglementaires concernant l'occupation, les utilisations et exploitations du sol ainsi que les ouvrages et travaux effectués sur cette zone.

De manière plus générale, il s'agit de ne pas aggraver les risques d'inondations, de ne pas en provoquer de nouveaux, d'assurer la sécurité des biens et des personnes et de permettre l'expansion de la crue. Ce qui se traduit par l'interdiction d'extension de l'urbanisation et le développement d'espaces ouverts ne risquant pas de faire obstacle à l'écoulement de l'eau.

**Bien que la localisation de la Place des Grèves lui attribue un potentiel touristique important, elle lui impose aussi une contrainte naturelle que l'on ne peut pas négliger. Le réaménagement de la Place des Grèves devra prendre en compte les contraintes réglementaires qui découlent du PPRI. Les constructions éventuelles ne seront pas pérennes mais devront être démontables en 48 heures dans l'éventualité d'une inondation.**

## C- La Place des Grèves, un enjeu pour différents acteurs

### 1. La réserve naturelle

La Place des Grèves est bordée par la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin. Cette réserve s'étend sur près de 8km protégeant un tronçon de Loire d'une surface de 90 hectares constitués de berges, d'îles et d'îlots. Elle fut créée en Décembre 2006 suite à l'extension de l'ancienne réserve de l'Île de Saint-Privé-Saint-Mesmin. Elle est actuellement gérée par l'association Loiret Nature Environnement.

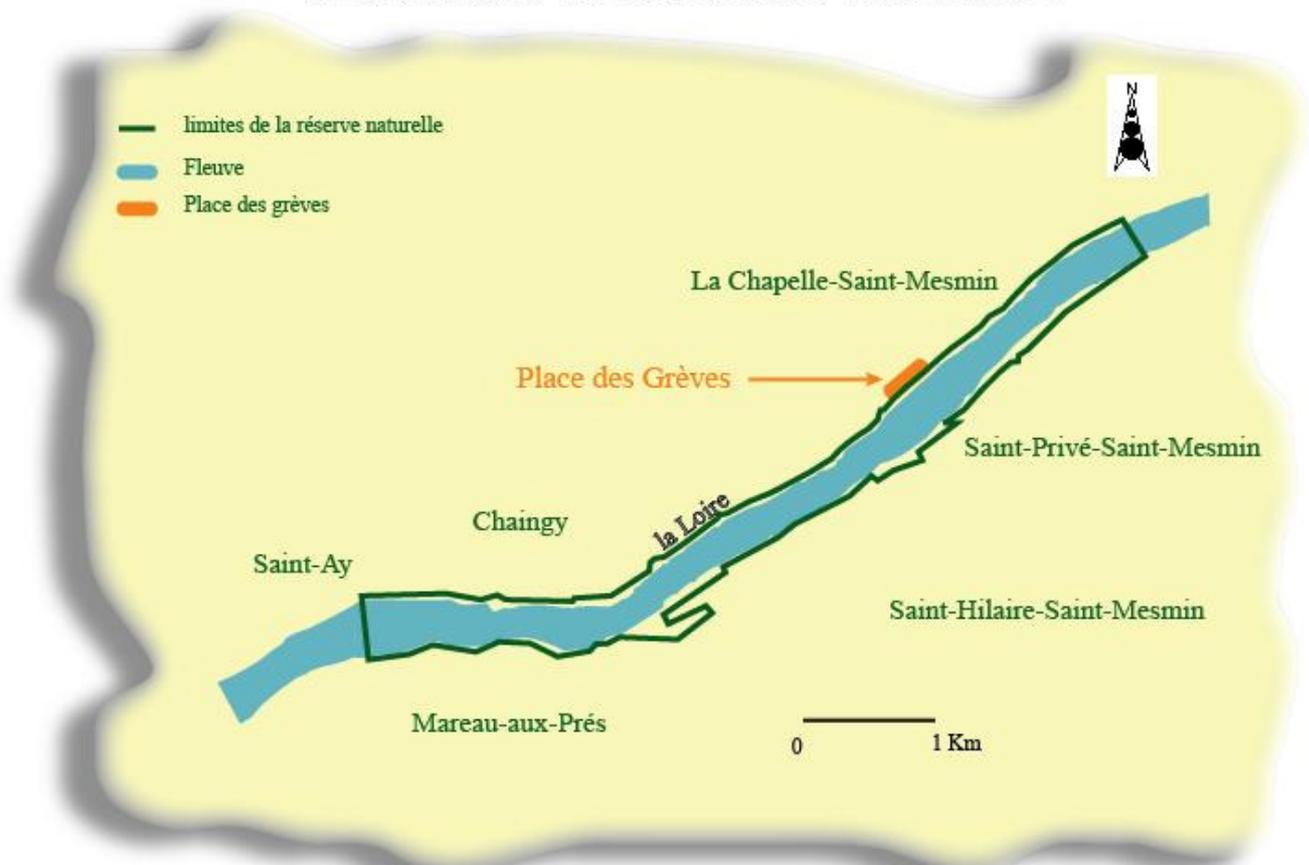
Les activités de l'association se déclinent en trois types : des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, le recueil de données naturalistes de terrain et la préservation et la gestion à long terme des territoires et espèces les plus fragiles.

Les limites de la réserve naturelle sur la commune de la Chapelle-Saint-Mesmin sont celles des plus hautes eaux avant débordement. La réserve couvre actuellement les rives de la Loire sur une largeur de 2,20 mètres mais ces limites sont variables en fonction des crues.

---

<sup>1</sup> Zone naturelle présentant des risques d'inondation d'aléa très fort

## Les limites de la réserve naturelle :



Fond de carte: *carte de la réserve naturelle*

Auteur: *Laura Rouvelin*

### Carte 9 : Les limites de la réserve naturelle

La Place des Grèves à la Chapelle-Saint-Mesmin constitue un point de rendez-vous de différentes manifestations de la réserve naturelle :

- 31 Mars 2009 : Sortie Réserve Naturelle de Saint-Mesmin « les oiseaux des bords de Loire »
- 16 Mai 2009 : Rallye nature. Découverte de la réserve à travers un parcours ludique
- 17 Mai 2009 : Ballade contée dans la réserve de Saint-Mesmin
- 5 Août 2009 : Sortie Réserve Naturelle de Saint-Mesmin « Limicoles, Salicaire et Lysimaque... découverte de la faune et de la flore des bords de Loire »

**En tant que limitrophe avec la réserve naturelle, la Place des Grèves doit être aménagée de façon à ne pas empiéter sur la réserve et à ne pas trop y perturber la faune et la flore.**

## 2. L'agglomération



**Figure 8 : Logo de la communauté d'agglomération orléanaise**

Les enjeux principaux de l'Agglo sont la Loire et le développement d'un cadre de vie agréable. En effet, celle-ci a mis en place en 2002 un projet important : le projet « Loire trame verte ». Celui-ci a pour but principal de réconcilier les ligériens avec la Loire et ainsi de retisser un lien entre la ville et son fleuve. Principalement centré sur la Loire, le projet « Loire trame verte » s'appuie sur la qualité paysagère de l'agglomération pour renforcer son attractivité en conjuguant protection et mise en valeur de l'environnement. Le but principal du projet est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie dans l'agglomération et la promotion de celle-ci sur le plan national et international en s'appuyant sur la Loire récemment classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

La principale action réalisée dans le cadre de ce projet a été la rénovation des voies de cheminement le long de la Loire, permettant de favoriser les moyens de transports doux et assurant une cohérence à l'échelle de l'agglomération. Le projet a aussi permis de mettre en valeur des sites à fort intérêt patrimonial dans plusieurs communes de l'agglomération. Enfin ce projet vise à conserver et à développer les coupures vertes au cœur de l'agglomération (La Loire constitue une coulée verte traversant l'agglomération).

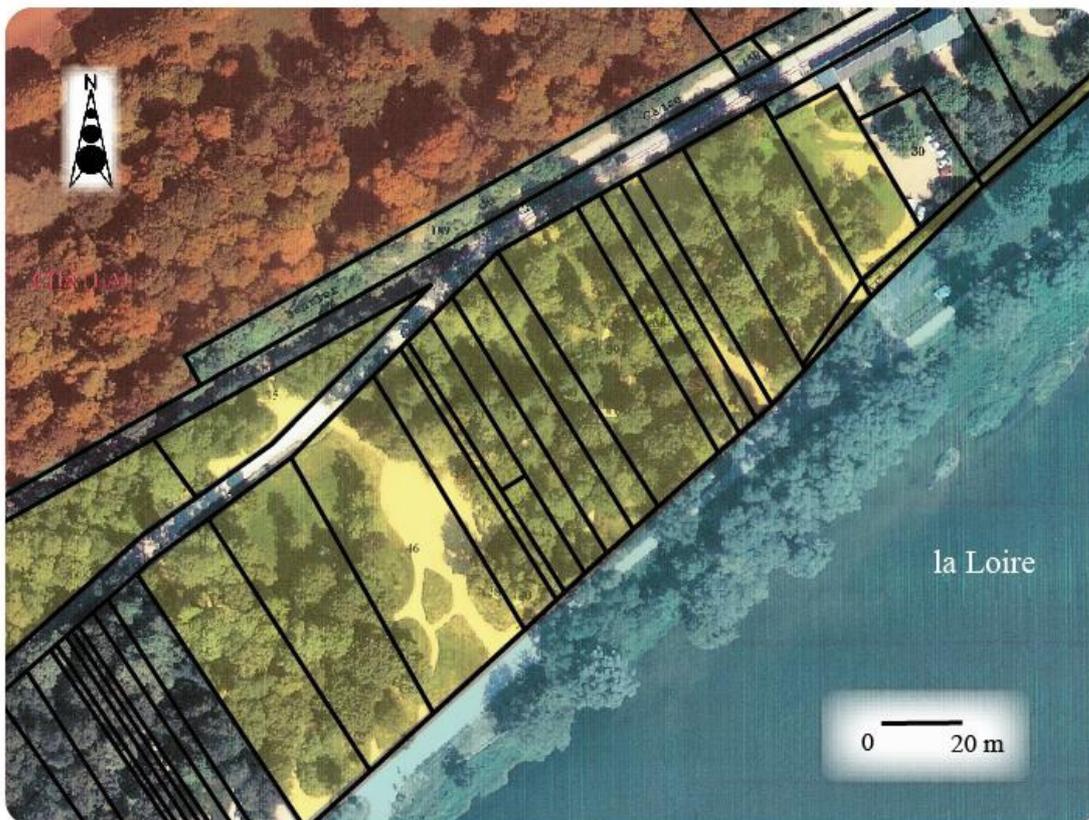
La commune de la Chapelle-Saint-Mesmin n'est pas encore entièrement concernée par ce projet. En effet, parmi les objectifs définis lors du mandat 2002/2008 des élus de la Communauté d'Agglomération d'Orléans, on trouve la reconstruction du chemin de halage à la Chapelle-Saint-Mesmin jusqu'au niveau de l'église et la construction d'un escalier près de la station d'épuration de la commune. Le projet « Loire trame verte » ne prévoit pas pour l'instant d'aménagement de la Place des Grèves. Or un aménagement de celle-ci visant à mettre en valeur son patrimoine environnemental et culturel pourrait tout à fait s'intégrer dans le projet « Loire trame verte ».

**Un nouvel aménagement de la Place des Grèves peut donc être en continuité avec le projet en cours de l'agglomération.**

### 3. L'appartenance du foncier

Les bords de Loire possèdent une complexité importante au niveau de l'appartenance du foncier. En effet, certaines parcelles appartiennent à l'Etat, d'autres à la commune, ou encore à certains propriétaires. Les parcelles minuscules sont dues à des successions. La commune tente de racheter ces parcelles des bords de Loire. Les différentes parcelles formant la Place des Grèves sont communales jusqu'au niveau du chemin de halage. La bande de terre comprise entre la Loire et ce chemin appartient au domaine public fluvial et constitue plus ou moins les limites de la réserve naturelle<sup>1</sup>. (Cf. Carte 10)

#### **Appartenance du foncier sur la Place des Grèves :**



- Limites des parcelles
- Parcelles appartenant à la commune
- Parcelles appartenant au domaine public fluvial
- Parcelles appartenant au conseil général

Auteur: *Laura Rouvelin*  
fond de carte: *Cadastre*

**Carte 10 : l'appartenance du foncier sur la Place des Grèves**

**Les parcelles de terrain de la Place des Grèves ne sont pas privées, ce qui élimine une contrainte importante lors d'un projet d'aménagement. Pour tout aménagement éventuel sur le domaine public fluvial, une demande d'autorisation devra préalablement être effectuée auprès de la DDE<sup>2</sup> fluviale.**

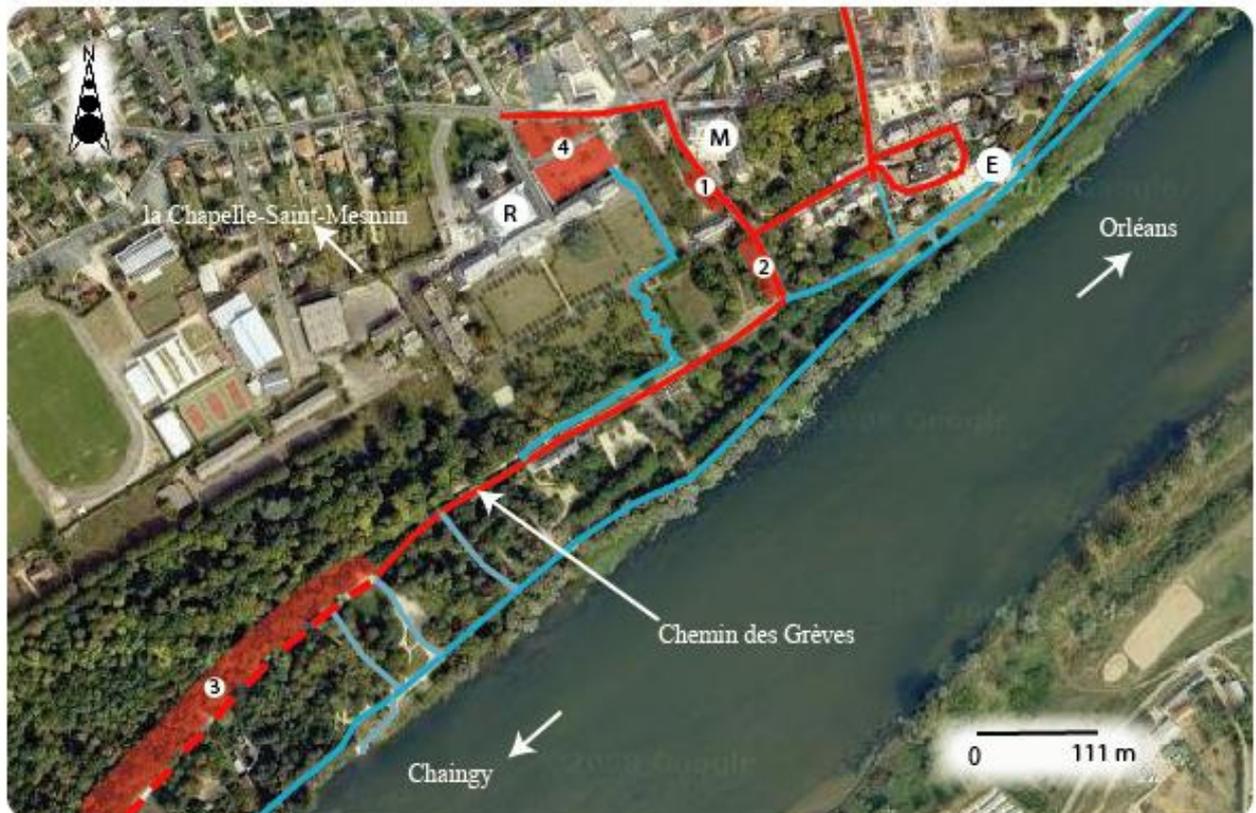
<sup>1</sup> Les limites de la réserve naturelle sont variables en fonction du niveau de la Loire

<sup>2</sup> Direction Départementale de l'Équipement

## D- Structures et Aménagements actuels

### 1. Les accès et le stationnement

#### **Accès à la Place des Grèves et stationnements :**



Fond de carte: google map

Auteur: Laura Rouvelin

**Carte 11 : Les accès à la Place des Grèves et le stationnement**

chemins interdits aux véhicules à moteur	① 7 places de stationnement	Ⓡ Maison de retraite
routes goudronnées	② 18 places de stationnement en bataille	Ⓜ Mairie
chemin non goudronnée accessible aux véhicules à moteur	③ 35 places de stationnement.	ⓔ Eglise
places de stationnement	④ parking de la maison de retraite environ 90 places	

#### a) Les accès

L'accès en voiture à la Place des Grèves se fait par le Chemin des Grèves qui est goudronné jusqu'aux places de stationnement (n°3 Cf. carte 11). Le chemin continue par une partie non goudronnée mais qui reste accessible aux voitures permettant ainsi aux riverains de se rendre chez eux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Présence de quelques habitations en bords de Loire mais l'urbanisation est actuellement interdite due à la prise en compte des risques d'inondation.

L'accès à la Place des Grèves par les modes de transport doux (vélo, marche) se fait depuis trois directions. L'ancien chemin de halage (chemin du bas) et le chemin en haut du coteau permettent l'accès à la Place des Grèves depuis Orléans. Le chemin des Grèves et le chemin de halage permettent l'accès à la Place des Grèves depuis Chaingy. Enfin un accès piétonnier traversant le jardin de la maison de retraite permet d'éviter la route. (Cf. carte 11)

## **b) Le stationnement**

Les personnes se rendant sur la Place des Grèves stationnent généralement sur les places de stationnement (n°3 Cf. carte 11). Des trouées entre les arbres permettent de délimiter des zones de stationnement. Les places sont généralement regroupées par 4 ou 5 mais ne sont pas matériellement délimitées une à une. (Cf. photographie 2)



**Photographie 2 : Places de stationnement n°3**

Lors des manifestations se déroulant Place des Grèves, le chemin des Grèves est barré et les visiteurs peuvent se garer au niveau des places de stationnement 1, 2 et 4.



**Photographie 3 : Places de stationnement n°2**

18 places de stationnement sont mises à disposition au niveau du n°2 (Cf. photographie 3)

7 places de stationnement sont mises à disposition au niveau du n°1 (Cf. photographie 4)



**Photographie 4 : Places de stationnement n°1**

L'emplacement n°4 correspond au parking de la maison de retraite. Celui-ci est divisé en 2 parkings distincts.



**Photographie 5 :**  
**Places de**  
**stationnement n° 4**

Le parking de la maison de retraite comporte environ une quarantaine de places qui ne sont pas matériellement délimitées. (Cf. photographie 5)

Le second parking comporte 47 Places qui sont toutes délimitées matériellement. (Cf. photographie 6)



**Photographie 6 : Places de stationnement n° 4 bis**

**L'accès à la Place des Grèves en voiture ne se fait que par un seul chemin et le stationnement est obligatoire (pas de véhicules sur la place). L'endroit est assez bien pourvu en places de stationnement sauf lors des manifestations qui induisent une fréquentation plus importante qu'habituellement. La circulation et le stationnement y sont alors plus difficiles. L'accès à la Place des Grèves à pied ou en vélo est en revanche très facile. Cependant aucun emplacement n'est mis à disposition pour le stationnement des vélos.**

## 2. Les équipements présents

La Place des Grèves a déjà connu un aménagement et est entourée de différentes structures. La carte 12 permet de situer les différents équipements sur la Place des Grèves que nous allons détailler dans les pages suivantes.



Fond de carte : *Google map*

Auteur : *Laura Rouvelin*

**Carte 12 : Localisation des équipements présents sur la Place des Grèves**

### *Equipements sur la Place des Grèves*

- Limites de la Place des Grèves
- 1 Espace dégagé
- 2 Aire de jeux
- 3 Aire de pic-niques
- 4 Bicross
- 5 Toilettes publiques
- 6 Tables de ping-pong

### *Equipements autour de la place*

- Limites de l'ancien terrain de camping
- A Gîte d'étape
- B Guinguette
- C Terrains de pétanque
- D Minigolf municipal

### a) Autour de la place

Autour de la Place des Grèves, on peut trouver les équipements et aménagements suivants :

- **Un Gîte d'étapes**

Le gîte « La closerie des roses » peut accueillir 18 personnes et est ouvert toute l'année (sauf pendant les fêtes de fin d'année).

- **La Guinguette**

Elle possède une fonction de salle des fêtes. Il s'agit d'un équipement réservé aux associations et aux particuliers (repas de mariages, repas des associations...). Elle peut accueillir 90 personnes à l'intérieur et 120 personnes à l'extérieur. (La fonction de « la Guinguette » présente actuellement près de la Place des Grèves n'est pas du tout la même que celle que l'on souhaite aménager sur la place).

- **Le minigolf municipal**

Il est uniquement ouvert les week-ends de 14h à 20h en Mai et Juin et tous les jours de 14h à 20h en Juillet et Août.



**Photographie 7 : Minigolf (fermé lors de la prise de la photographie)**

- **Le camping municipal**

Il est actuellement fermé. Il est utilisé seulement lors de manifestation comme les brocantes.

- **Des terrains de pétanque**

Ils sont situés dans l'enceinte de l'ancien camping. Des tournois de pétanque sont parfois organisés.

- **Un parcours de santé**

Il se situe dans la zone boisée des bords de Loire, plus à l'Ouest du minigolf. (Pas visible sur la carte en annexe).

## **b) Les aménagements de la Place des Grèves**

Sur la Place des Grèves, les aménagements et équipements existants sont les suivants :

### **▪ Un espace dégagé**

Le centre de la Place des Grèves est dépourvu d'arbres et complètement dégagé, laissant ainsi une belle vue sur la Loire. L'espace délimité par les allées est utilisé lors des manifestations musicales (Fête de la musique).



**Photographie 8 : Espace libre sur la Place des Grèves (vue 1)**

**Photographie 9 : Espace libre sur la Place sur la Place des grèves (vue2)**



### **▪ Une aire de pique-nique**

Des tables de pique-nique ont été installées sous les arbres permettant aux familles de passer d'agréables moments. Cependant leur nombre est insuffisant (7 tables). Bien souvent, les personnes pique-niquent assis dans la pelouse mais vient se poser le problème des excréments de chiens. En effet, peu de personnes ramassent les excréments de leurs animaux.



**Photographie 10 : Aire de pique-nique**

### ▪ Toilettes publiques

Les toilettes publiques se trouvent à cheval entre la Place des Grèves et le camping municipal. La partie donnant sur la place est constamment ouverte (Cf. photographie 11). Elle dispose de 4 urinoirs, 3 WC à la turc et une fontaine extérieure (Cf. photographie 15 et 14). La partie donnant sur le camping est ouverte seulement lors des manifestations se déroulant aux bords de Loire (Cf. photographie 13). Elle dispose de 6 WC à la turc et de deux éviers.

La partie donnant sur la Place des Grèves est dans un état déplorable. Le nettoyage des WC n'est pas effectué quotidiennement et le système de chasse d'eau ne permet pas un nettoyage complet. En effet, les chasses d'eau ne possèdent qu'un seul jet qui ne permet pas de nettoyer les bords et contours des WC. (cf. photographie 12) Mon enquête auprès de la population (cf. annexes) confirme que les WC ne sont plus utilisés par les visiteurs à cause de leur manque d'hygiène.



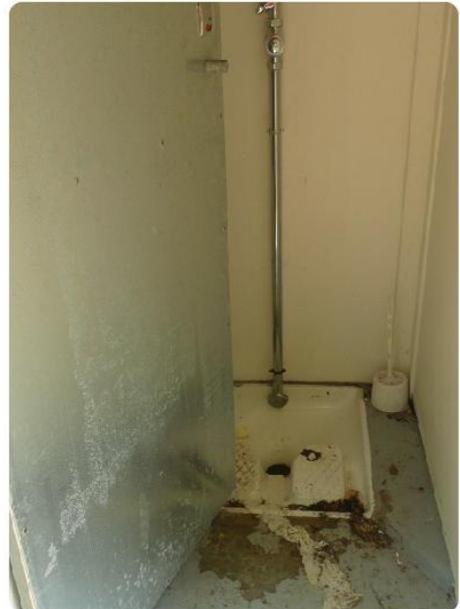
**Photographie 11** : Partie des WC toujours ouverte



**Photographie 13** : Partie des WC ouverte lors des manifestations



**Photographie 15** : Fontaine



**Photographie 12** : Toilettes à la turc



**Photographie 14** : Urinoirs

▪ **Une aire de jeux**

Les jeux sont accessibles aux enfants de 1 à 12 ans et aux enfants à mobilité réduite.

L'aire de jeux possède un petit toboggan, une balançoire, une voiture à bascule accessibles aux enfants de 1 à 6 ans, et un grand toboggan accessible aux enfants de 2 à 12 ans.



**Photographie 16 : Jeux pour enfants (vue 1)**



**Photographie 17 : Jeux pour enfants (vue2)**

▪ **Bicross**

Un « mini » bicross se trouve sur la Place des Grèves. Anciennement utilisé par les adhérents au club de bicross, il est aujourd'hui plus ou moins abandonné et est souvent utilisé par les enfants. Le club de bicross utilise désormais un terrain plus grand qui se situe sur les bords de Loire dans la direction de Chaingy.

▪ **Tables de ping-pong**

Elles sont au nombre de deux, en béton et elles ont un aspect dégradé à cause des tags.



**Photographie 18 : Table de ping-pong 1**

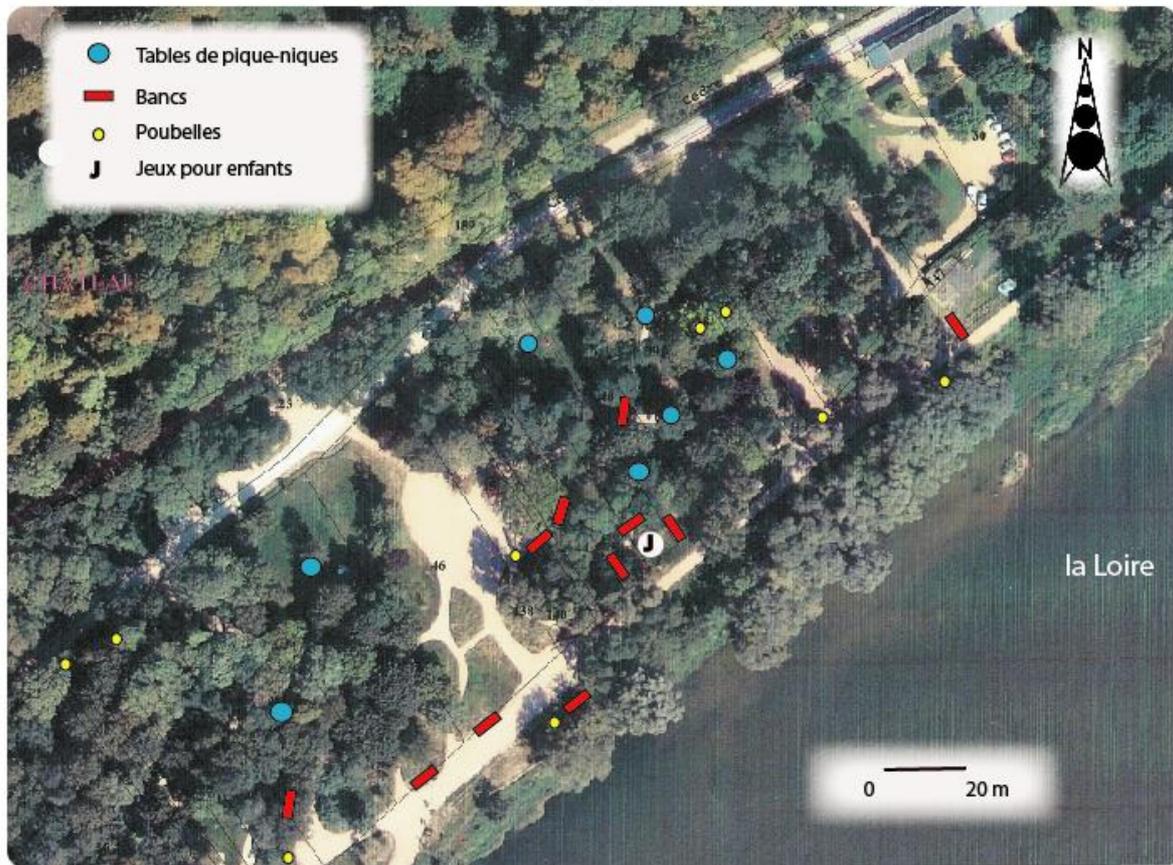


**Photographie 19 : table de ping-pong 2**

▪ **Le mobilier urbain**

Il se compose de bancs (11), de tables de pique-niques (7) et de poubelles (9). (Cf. Carte 12)

**Plan masse du mobilier urbain présent sur le Place des Grèves :**



Fond de carte : cadastre

Auteur: Laura Rouvelin

**Carte 13 : Plan masse du mobilier urbain sur la Place des Grèves**

Les poubelles sont assez disparates, en effet on en trouve deux types sur les lieux : les poubelles en plastique et les poubelles en bois qui, bien que plus récentes, sont parfois en plus mauvais état. (Cf. photographies 20, 21 et 22)



**Photographie 20 : poubelle en plastique**



**Photographie 21 : poubelle en bois endommagée**

**Photographie 22 : poubelle en bois**



Les tables et les bancs sont en pierre. Deux bancs sont tagués (Cf. photographie 24). Cependant la majorité des tables et des bancs sont en bon état. (Cf. photographies 23 et 25)



**Photographie 23 : Banc sans dossier**



**Photographie 24 : Banc avec dossier, tagué**



**Photographie 25 : table de pique-niques**

▪ **L'éclairage :**

Le chemin des Grèves est éclairé jusqu'aux places de stationnement n°3. Les lampes sont reliées au poteaux électriques jusqu'au niveau du Gîte d'étape et le chemin des Grèves est ensuite éclairé par des lampadaires identiques à ceux du chemin traversant le parc de la maison de retraite. La Place des Grèves n'est pas éclairée

**La Place des Grèves dispose déjà de certains équipements susceptibles d'attirer du public (gîtes d'étape, minigolf, jeux pour enfants) cependant ces derniers sont en nombre restreint et attirent surtout un public familial, un public « du dimanche ». La Place des Grèves est un lieu de détente et de loisirs mais les tables disponibles pour les pique-niques sont insuffisantes. De plus les toilettes ne sont pas en état d'utilisation et le mobilier urbain est quelque peu endommagé et hétérogène (surtout les poubelles). Par ailleurs, il sera nécessaire d'installer un éclairage de la Place des Grèves pour l'aménagement d'une guinguette, lieu accueillant du public.**

### 3. Les manifestations

Chaque année plusieurs manifestations sont organisées sur les bords de Loire. En 2009 le calendrier est le suivant :

- **Dimanche 5 avril** : une chasse aux œufs sur la Place des Grèves par le secours populaire
- **Samedi 2 Mai** : une sortie « la nature en bords de Loire » avec observation des oiseaux et des fleurs de printemps par l'association des Naturalistes Chapellois. La Place des Grèves constitue le point de rendez vous de la sortie.
- **Dimanche 3 Mai** : un vide grenier dans l'ancien camping par l'USC football Club Chapellois.
- **Dimanche 7 Juin** : une brocante sur l'ancien camping et sur la Place des Grèves par l'association « Détente et Loisir ».

**Photographie 26** : Les brocantes



- **Dimanche 14 Juin** : la fête du cheval par « Les cavaliers de maison rouge » . Différentes activités autour du cheval sont proposées afin de découvrir les métiers du cheval.



**Photographie 27 : Tours de poneys pour la Fête du cheval**

Remarque : Les tours à poneys sont aussi proposés lors des différentes brocantes.

- **Samedi 20 et dimanche 21 Juin** : « ballade en musique » à l'occasion de la fête de la musique.
- **Lundi 13 et Mardi 14 Juillet** : Fête nationale avec le concours « la Chapelle en fête ».
- **Dimanche 13 Septembre** : un vide grenier sur l'ancien camping et sur la Place des Grèves par « la Chapelle en fête ».

Par ailleurs, la Place des Grèves constitue le point de rendez-vous des différentes sorties de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. (31 Mars, 16 Mai, 17 Mai, 5 Août)

Lors des manifestations présentant un spectacle, la commune dispose d'un podium démontable et de matériel de spectacle qu'elle installe au centre de la Place des Grèves. En cas d'intempéries, le podium est simplement recouvert d'une toile de protection.

**Les manifestations se déroulant sur la Place des Grèves ont principalement lieu au printemps et en été. En effet, il s'agit d'un lieu ouvert et les manifestations ayant lieu en hiver se déroulent dans des endroits couverts (marché de Noël à l'espace Béraire par exemple). Cependant les spectacles ayant lieu en été ne sont pas à l'abri de mauvais temps. Dans ce cas aucune structure présente sur la Place des Grèves ne permet d'accueillir le matériel de la commune. Les manifestations ayant lieu sur la Place des Grèves attirent principalement un public familial (brocantes, chasse aux œufs) ou un public ciblé (sorties naturalistes). Les manifestations susceptibles d'attirer un public plus jeune (12-25 ans) sont la Fête de la musique, la Fête Nationale ou la Fête du cheval. L'installation d'une guinguette estivale pourrait donc être l'occasion de rassembler toute la population (enfants, jeunes, adultes et personnes plus âgées).**

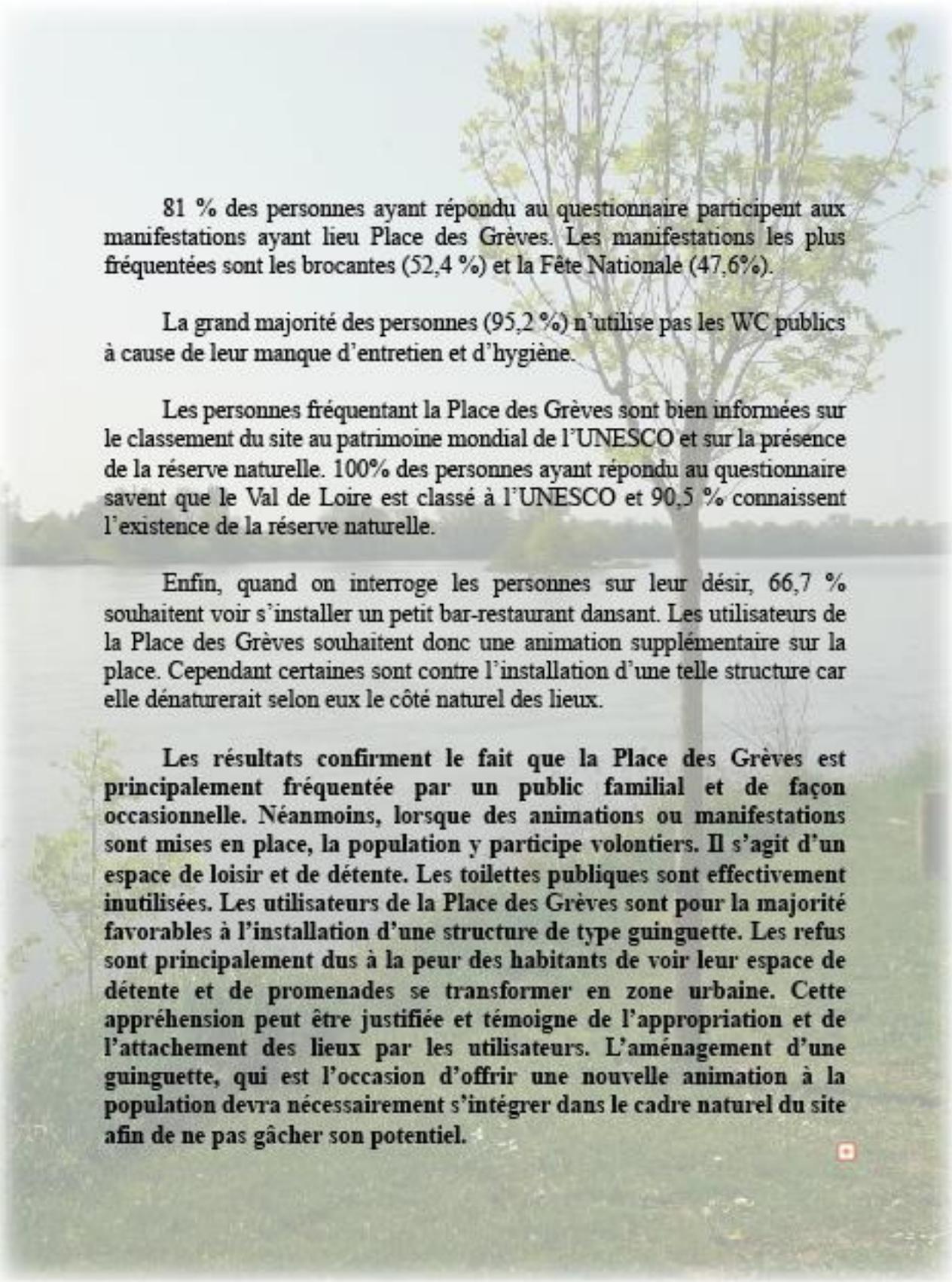
#### 4. L'avis et le point de vue des usagers

Pendant l'élaboration de mon projet, j'ai réalisé une enquête auprès de la population. J'ai distribué mon questionnaire en 200 exemplaires dans les boîtes aux lettres de ma commune. J'ai sillonné différents quartiers afin d'obtenir le point de vue le plus représentatif des différentes classes sociales présentes sur la commune. Le questionnaire se composait de questions fermées et de questions ouvertes. Seules 21 réponses me sont parvenues, ce qui représente seulement 0,226 % de la population Chapelloise. Les résultats du questionnaire doivent donc être nuancés. De plus les réponses obtenues proviennent uniquement de personnes qui fréquentent la Place des Grèves. Les personnes ne la fréquentant pas n'ont pas pris la peine de répondre au questionnaire. Cependant il serait intéressant de savoir pourquoi ces personnes ne fréquentent pas les lieux.

Un peu plus de la moitié des personnes (52,4%) fréquentent la Place des Grèves occasionnellement (moins d'une fois par mois) et plus d'un quart des personnes (28,6%) la fréquente régulièrement dans le mois (1 à 3 fois). Peu de personnes fréquentent les lieux de façon hebdomadaire ou quotidienne. Il s'agit en général des personnes sportives qui font leur footing sur les bords de Loire.

La Place des Grèves est principalement fréquentée en après-midi (66,6% des personnes) et les activités les plus pratiquées sont la marche (57,1%), le footing et le vélo (42,9%). Les jeux pour enfants sont utilisés par 28,6% des personnes ayant répondu au questionnaire. Ces résultats confirment le fait que les utilisateurs de la Place des Grèves sont principalement des promeneurs du dimanche et un public familial. De plus, 90,5 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont des enfants.

Les jeux pour enfants satisfont 42,9 % des personnes qui les utilisent. Les autres ne se sentent pas concernés car leurs enfants sont maintenant trop âgés ou ils n'ont pas d'enfants. 33,3 % des personnes ne trouvent pas l'aire de jeux satisfaisante car les jeux sont limités aux enfants de bas âge et ils trouvent que le nombre de jeux est insuffisant.



81 % des personnes ayant répondu au questionnaire participent aux manifestations ayant lieu Place des Grèves. Les manifestations les plus fréquentées sont les brocantes (52,4 %) et la Fête Nationale (47,6%).

La grande majorité des personnes (95,2 %) n'utilise pas les WC publics à cause de leur manque d'entretien et d'hygiène.

Les personnes fréquentant la Place des Grèves sont bien informées sur le classement du site au patrimoine mondial de l'UNESCO et sur la présence de la réserve naturelle. 100% des personnes ayant répondu au questionnaire savent que le Val de Loire est classé à l'UNESCO et 90,5 % connaissent l'existence de la réserve naturelle.

Enfin, quand on interroge les personnes sur leur désir, 66,7 % souhaitent voir s'installer un petit bar-restaurant dansant. Les utilisateurs de la Place des Grèves souhaitent donc une animation supplémentaire sur la place. Cependant certaines sont contre l'installation d'une telle structure car elle dénaturerait selon eux le côté naturel des lieux.

Les résultats confirment le fait que la Place des Grèves est principalement fréquentée par un public familial et de façon occasionnelle. Néanmoins, lorsque des animations ou manifestations sont mises en place, la population y participe volontiers. Il s'agit d'un espace de loisir et de détente. Les toilettes publiques sont effectivement inutilisées. Les utilisateurs de la Place des Grèves sont pour la majorité favorables à l'installation d'une structure de type guinguette. Les refus sont principalement dus à la peur des habitants de voir leur espace de détente et de promenades se transformer en zone urbaine. Cette appréhension peut être justifiée et témoigne de l'appropriation et de l'attachement des lieux par les utilisateurs. L'aménagement d'une guinguette, qui est l'occasion d'offrir une nouvelle animation à la population devra nécessairement s'intégrer dans le cadre naturel du site afin de ne pas gâcher son potentiel.

Le diagnostic nous a permis de mettre en évidence les différents aspects de la Place des Grèves à prendre en compte lors d'un réaménagement de celle-ci.

Avantages du site	Inconvénients du site
<p><b>Classement au patrimoine mondial</b> Il s'agit d'un atout touristique majeur. Ce classement témoigne de l'importance de faire découvrir ce lieu mais aussi de le préserver.</p> <p><b>Présence d'équipements de loisirs</b> La présence d'équipements comme le minigolf ou les jeux pour enfants font de ce lieu un endroit de loisirs. Cet aspect reste néanmoins à développer.</p> <p><b>Un espace naturel et calme</b> La Place des Grèves, bien que déjà aménagée par l'Homme, conserve un côté naturel. Il s'agit d'un endroit agréable et de détente.</p> <p><b>Accès par les modes de transports doux</b> Les différents chemins présents font de la Place des Grèves un endroit accessible par des moyens de transports différents de la voiture. Cet aspect renforce le côté naturel du site.</p> <p><b>Présence d'un espace dégagé</b> L'espace dégagé au centre de la place semble être un endroit idéal à l'aménagement d'une structure de type guinguette.</p>	<p><b>Risque naturel d'inondations</b> Le risque d'inondations est un inconvénient majeur du site. Il implique des contraintes réglementaires importantes. Tout aménagement de la Place des Grèves devra veiller à ne pas aggraver ce risque.</p> <p><b>WC inutilisables</b> En dehors des manifestations se déroulant en bords de Loire, la Place des Grèves ne dispose pas de toilettes publiques accessibles aux visiteurs. En effet, le manque de propreté et d'hygiène des WC repousse tous les promeneurs.</p> <p><b>Le lieu n'attire pas toutes les populations</b> La majorité des manifestations s'adresse à un public adulte (brocantes). De plus les loisirs présents sur la Place des Grèves sont principalement destinés à un public familial (jeux pour enfants, minigolf ...). La Place des Grèves n'attire donc principalement qu'un type de public : le public familial. Rien n'est vraiment prévu pour attirer les jeunes (12-25 ans) qui migrent souvent sur Orléans pour leurs activités.</p> <p><b>Les spectacles sont conditionnés par la météo.</b> Le podium peut être protégé par une toile mais n'est pas vraiment à l'abri des intempéries.</p>

**La Place des Grèves est donc un lieu de détente et de loisir qui connaît déjà une fréquentation importante. Les utilisateurs apprécient le cadre naturel et participent aux manifestations s'y déroulant. L'aménagement d'une structure de type guinguette permettra de rassembler toutes les générations. L'installation de la guinguette devra être en adéquation avec le cadre du site et ainsi développer son caractère agréable et son potentiel touristique. Elle devra cependant tenir compte du risque naturel d'inondations. La remise en état des sanitaires s'impose donc puisque la guinguette va attirer du public.**

## **III. Enjeux**

Comme nous avons pu le voir dans le diagnostic territorial, le réaménagement de la Place des Grèves comporte des enjeux à différentes échelles. En effet, ce projet représente un enjeu majeur pour la commune de la Chapelle-Saint-Mesmin mais également pour la Communauté d'Agglomération d'Orléans et pour la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.

Un des enjeux majeurs de ce projet est le développement de l'identité de la Chapelle-Saint-Mesmin. A travers la réalisation de ce projet, la commune pourra renforcer son image de « ville à la campagne ». Jusqu'à présent, la Chapelle-Saint-Mesmin a toujours mis en avant son cadre de vie agréable. Bien qu'en périphérie d'une aire urbaine importante, celle d'Orléans, la Chapelle-Saint-Mesmin offre la possibilité de se sentir dans la nature et de se retrouver au calme. Les bords de Loire participent évidemment à cette sensation de « vivre à la campagne » tout en étant en ville. La réalisation de ce projet sur la Place des Grèves permettra à un plus grand nombre de découvrir et de profiter de ce cadre agréable et magnifique que constituent les bords de Loire.

L'enjeu de ce projet est aussi culturel : il permettra de faire vivre et partager ce site, d'une qualité paysagère remarquable, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet d'installation d'une guinguette sur la Place des Grèves représente un enjeu pour l'agglomération. En effet, celui-ci entre en continuité avec le projet déjà en cours de l'Agglo : le projet « Loire trame verte ». Le réaménagement de la Place des Grèves de façon à accueillir du public autour d'animations culturelles ou de loisirs permettra de faire prendre conscience aux ligériens de leur patrimoine : la Loire.

Le réaménagement de la Place des Grèves constitue également un enjeu majeur pour la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin. En effet, celle-ci vise à protéger la faune et la flore ligérienne. Le projet peut constituer un nouveau moyen pour la réserve de faire prendre conscience au public de l'intérêt et de l'importance de la protection de la nature et de la biodiversité.

Enfin, la réalisation de ce projet a pour but d'attirer un public local (habitants de la commune et des communes voisines) mais aussi un public touristique. Ce projet permet la découverte d'un site remarquable de la région Centre, de sa qualité paysagère, de son patrimoine mais aussi de sa gastronomie. En effet, la guinguette est l'occasion de faire découvrir les spécialités locales. Le développement touristique local représente donc un enjeu important de ce projet.

Pour résumer, la réalisation de ce projet comporte différents enjeux :

- Enjeu pour la commune : **renforcer son identité.**
- Enjeu pour la Communauté d'Agglomération d'Orléans : **ramener les ligériens vers la Loire.**
- **Enjeu culturel** : faire découvrir un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
- **Enjeu écologique** pour la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.
- **Enjeu touristique** pour la région.

# IV. Propositions d'aménagement

Table des matières :

<b>IV. <u>Propositions d'aménagement</u></b> .....	<b>40</b>
A- <u>Qu'est-ce qu'une guinguette ?</u> .....	41
B- <u>Aménagement d'une guinguette sur la Place des Grèves :</u> .....	42
1. <u>Les prestations à la charge de la commune :</u> .....	42
2. <u>Les prestations à la charge du prestataire</u> .....	43
a) <u>L'aménagement du site</u> .....	43
b) <u>Le fonctionnement des structures</u> .....	43
c) <u>Les animations</u> .....	44
3. <u>L'attribution du budget</u> .....	44
4. <u>Responsabilités et assurances</u> .....	45
5. <u>L'appel d'offre</u> .....	45
6. <u>Dates et horaires d'ouverture</u> .....	45
7. <u>L'emplacement de la guinguette</u> .....	46
C- <u>Structure pour manifestations et spectacles</u> .....	47
D- <u>Les sanitaires publics</u> .....	48
E- <u>Le mobilier urbain</u> .....	49
F- <u>Création d'un parking à vélos</u> .....	50
G- <u>Empêcher le stationnement intempestif des véhicules</u> .....	52

Mon projet consiste à réaménager la Place des Grèves afin de proposer une animation capable de réunir un public intergénérationnel autour d'un patrimoine commun, la Loire. L'installation d'une guinguette sur la Place des Grèves constitue l'axe principal de ce projet. Cependant, une structure permettant d'abriter un podium lors des spectacles sera également aménagé sur la place. De même, une révision du mobilier urbain et des toilettes publiques s'impose afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Avant de formuler l'ensemble de mes propositions d'aménagement, il me semble nécessaire de rappeler en quoi consistent les guinguettes.

## A- Qu'est-ce qu'une guinguette ?

Les guinguettes étaient autrefois des cabarets populaires de banlieue parisienne qui faisaient souvent office de restaurant et de bal. Elles étaient souvent situées en dehors de la ville de Paris à cause des taxes importantes sur les marchandises qui s'exerçaient en ville. Le vignoble d'Ile-de-France ayant augmenté sa production, il alimentait les débits de boissons qu'étaient les guinguettes. Elles connaissent un grand essor au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les guinguettes de la capitale vont bénéficier d'un large succès jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle.

Les guinguettes proposent de multiples activités (balançoires, agrès, courses de vélos fantaisistes, jeux de boules et de quilles...). Elles offrent ainsi à leur clientèle une ambiance ludique et familiale, leur permettant de se détendre au bord de l'eau. Elles créent ainsi l'impression d'être à la campagne. L'attrait principal des guinguettes reste la danse et la musique. Cependant, avec l'interdiction de la baignade dans les rivières en 1960, les guinguettes vont connaître le déclin et passeront dans le domaine de la nostalgie. On assiste à un renouveau des guinguettes dès 1980 notamment dans les boucles de la Marne.

Les guinguettes ne font actuellement plus l'exclusivité de la Seine et de la Marne. En effet, on trouve désormais des guinguettes sur la Loire. (« La Guinguette de Lulu Park » à Rochecorbon et la guinguette de « Tours sur Loire » en sont deux bon exemples.)



**Figure 9 : La guinguette autrefois**

## B- Aménagement d'une guinguette sur la Place des Grèves :

La mise en place, la gestion, l'organisation et le fonctionnement de la guinguette sur la Place des Grèves seront à la charge d'un prestataire<sup>1</sup> préalablement choisi par la commune suite à un appel d'offre.

### 1. Les prestations à la charge de la commune :

#### ▪ **La voirie**

La commune devra assurer une accessibilité du site aux visiteurs et devra permettre au prestataire d'assurer une installation correcte des structures.

#### ▪ **L'éclairage public**

La Place des Grèves n'étant actuellement pas éclairée, une installation d'éclairage public s'impose. La présence d'un réseau électrique au niveau du chemin des Grèves rend possible l'installation de lumières sur la Place des Grèves.

L'éclairage mis en place devra permettre une visibilité suffisante aux visiteurs à différents endroits. L'accès à la guinguette et la guinguette devront être éclairés, ainsi que les jeux pour enfants, l'accès aux WC publics et le chemin de halage le long de la rive afin d'assurer au maximum la sécurité du public.

L'éclairage public de la Place des Grèves se fera avec des bornes lumineuses afin d'éviter l'éclairage froid que peu fournir les lampadaires. On utilisera les mêmes bornes que celles utilisées pour le minigolf afin de créer un ensemble homogène.



**Photographie 28 : Borne lumineuse du minigolf**

#### ▪ **La collecte des déchets et le nettoyage du site**

Des bacs pourront être mis à disposition sur le site durant la période d'ouverture de la guinguette. Un tri sélectif sera effectué sur place (ordures ménagères, verre, corps creux et carton) et une collecte régulière sera effectuée. Par ailleurs, un nettoyage régulier du site est nécessaire afin de ne pas dégrader le cadre naturel de la Place des Grèves.

---

<sup>1</sup> Il pourra s'agir d'un particulier ou d'une association

### ▪ **L'ordre et la sécurité**

La police municipale sera associée au projet, effectuant régulièrement des patrouilles sur les lieux. Elle pourra être relayée par la police nationale en cas de problèmes.

Les secours pourront être assurés par le centre de secours de la Chapelle-Saint-Mesmin.

### ▪ **La communication et la médiatisation**

La communication et la médiatisation du projet seront à la charge du service communication de la mairie de la Chapelle-Saint-Mesmin. Elle pourra s'effectuer par exemple grâce à un réseau d'affichage, des tracts, un encart dans les journaux locaux, sur le site internet de la commune ...etc.

Le service communication devra travailler avec le prestataire afin d'assurer la cohérence de l'information.

La publicité de l'évènement devra être diffusée dans toute la communauté d'agglomération orléanaise ainsi que dans les communes voisines qui n'en font pas parti. Elle devra comporter les informations suivantes : lieu de l'évènement et date pour les occasions spéciales, moyens d'accès et de stationnement. Les différentes animations seront mentionnées dans un document présentant le programme des animations.

## 2. Les prestations à la charge du prestataire

### a) L'aménagement du site

L'aménagement du site devra comporter :

- Un espace bar
- Un espace cuisine
- Une terrasse accueillant les chaises et les tables
- Un plancher de danse
- Un cabanon faisant office de local technique

Seul l'espace cuisine sera couvert. En cas de pluie les chaises et tables pourront être installées sous la structure initialement prévue pour les spectacles si celle-ci n'est pas déjà utilisée.

L'ensemble de la structure devra être accessible aux handicapés.

Le prestataire ne devra pas aménager de sanitaires, les visiteurs utiliseront les WC publics mis à disposition sur la Place des Grèves.

La structure devra être entièrement démontable en 48h en cas de crues.

Le prestataire devra assurer un stockage du matériel et de la structure démontée pendant la période creuse.

### b) Le fonctionnement des structures

Le prestataire doit garantir :

#### ▪ **Le service des repas**

En tant qu'exploitant de restaurant, le prestataire devra respecter les règles qui en découlent :

- Etre en possession d'une licence restaurant (correspondant à la capacité d'accueil)
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

- Déclarer l'ouverture d'une structure de type restaurant auprès des services vétérinaires de la préfecture
- Respecter la réglementation relative à l'information des consommateurs en matière d'affichage des prix et de l'origine de la viande
- Respecter la réglementation du Code du travail en ce qui concerne le personnel
- Se déclarer auprès des sociétés agréées de la protection des droits d'auteurs
- Favoriser les produits locaux et les spécialités de la région (Les vins de Loire, la tarte tatin, les pralines de Montargis, escargots de Chaingy, poissons de Loire...etc.).

▪ **Le service bar**

Le prestataire devra être en possession d'une licence IV « débit boissons ».

**c) Les animations**

L'aménagement d'une guinguette sur la Place des grèves est une occasion de réunir un public intergénérationnel et de lui faire découvrir la qualité paysagère et la valeur patrimonial de la Place des Grèves. Pour cela, le prestataire devra organiser différentes animations.

Les principales animations seront la musique et la danse. En effet, la guinguette devra disposer d'une espace de danse (plancher de danse) afin de faire participer les client du bar et du restaurant. La musique proposée devra être variée afin de satisfaire tous types de public (des plus jeunes aux moins jeunes).

Par ailleurs, des soirées à thèmes devront être organisées afin de faire découvrir au public les différents types de danse (salsa, rock, valse, tango, etc.). Pour cela, le prestataire pourra faire appel aux associations et clubs locaux. De même, les soirées à thème seront l'occasion de découvrir de nouveaux talents ou de faire revivre une culture musicale (musiques traditionnelles, accordéon par exemple).

Enfin des soirées découvertes avec exposition seront organisées. Elles seront l'occasion de présenter l'histoire locale et la valeur patrimoniale des lieux (les marinières de la Loire, histoire de la commune, UNESCO ...) Le prestataire pourra faire appel à la réserve naturelle afin de faire découvrir la faune et flore locale au cours d'une de ces soirées.

Le prestataire devra élaborer un planning des animations chaque mois. Celui-ci devra comporter :

- Une soirée à thème toutes les deux semaines
- Une soirée exposition par mois.

Par ailleurs, de la musique sera proposée tous les soirs afin de permettre au public de danser.

**3. L'attribution du budget**

La commune pourra fixer un budget qu'elle se verra verser au prestataire afin qu'il puisse assurer l'aménagement, le fonctionnement et l'animation du site auquel viendra s'ajouter l'intégralité des recettes du bar et du restaurant.

Par ailleurs, le prestataire pourra solliciter des subventions auprès de la communauté d'agglomération d'Orléans, auprès du conseil général etc.

#### 4. Responsabilités et assurances

En tant qu'organisateur de spectacles, le prestataire devra posséder une assurance responsabilité civile organisateur.

Il devra être également en possession d'une assurance de responsabilité civile qui couvrira les désordres et dommages directs ou indirects pouvant être portés aux personnes.

Enfin, il devra être assuré contre le vol, les incendies...

#### 5. L'appel d'offre

La commune devra choisir le candidat répondant le plus aux critères qu'elle aura fixé. Pour appuyer leurs candidatures, chaque candidat devra présenter un mémoire technique dans lequel il justifiera :

##### ▪ **Sa valeur artistique**

Il précisera pour cela :

- Les ressources humaines et techniques dont il va disposer
- Le planning des interventions
- Les associations, artistes et partenaires avec qui il sera susceptible de travailler

##### ▪ **Sa qualité d'aménageur**

Il devra fournir :

- Un plan détaillé de l'aménagement
- Les matériaux utilisés qui devront s'intégrer dans le cadre naturel du site
- Le style et la décoration de la structure mise en place
- Une justification de l'intégration de la structure dans le paysage

##### ▪ **Sa qualité de gestionnaire**

Il devra préciser :

- Les fournisseurs auxquels il fera appel
- La capacité maximale du restaurant
- La carte des plats et boissons
- L'entretien du lieu (nettoyage, hygiène...)

#### 6. Dates et horaires d'ouverture

Une période de trois mois me semble suffisante pour l'ouverture de la guinguette. Celle-ci pourra débuter début Juin (peu avant la brocante organisée par l'association « Détente et Loisir ») et s'achever fin Août ou mi Septembre après la brocante organisée par « la Chapelle en fête ».

La guinguette pourra être ouverte du jeudi midi au dimanche soir. Les jours d'ouvertures pourront ensuite être modifiés par le prestataire après justification auprès de la commune qui devra donner son accord.

Les horaires d'ouvertures pourront être les suivantes : 11h30 – 0h00. Une fermeture relativement tôt est nécessaire afin de préserver les riverains des nuisances sonores et de ne pas trop déranger la faune présente sur les lieux.

Récapitulatif :

début Juin à mi Septembre  
de 11h30 à 0h00  
du Jeudi midi au dimanche soir

## 7. L'emplacement de la guinguette

L'emplacement choisi pour l'installation de la guinguette est l'espace actuellement dégagé au centre de la Place des Grèves. En effet, celui-ci s'y prête parfaitement. Il dispose d'un espace suffisant pour accueillir la cuisine, et le bar, la terrasse ainsi qu'un plancher de danse. L'emplacement est dégagé mais la présence des arbres qui l'entoure permet un ombrage parsemé et suffisant.



Installation possible des tables, des chaises et du plancher de danse

**Photographie 29 : Emplacement de la guinguette**

Installation possible de la cuisine et du bar



**Photographie 30 : Emplacement de la guinguette**

## C- Structure pour manifestations et spectacles.

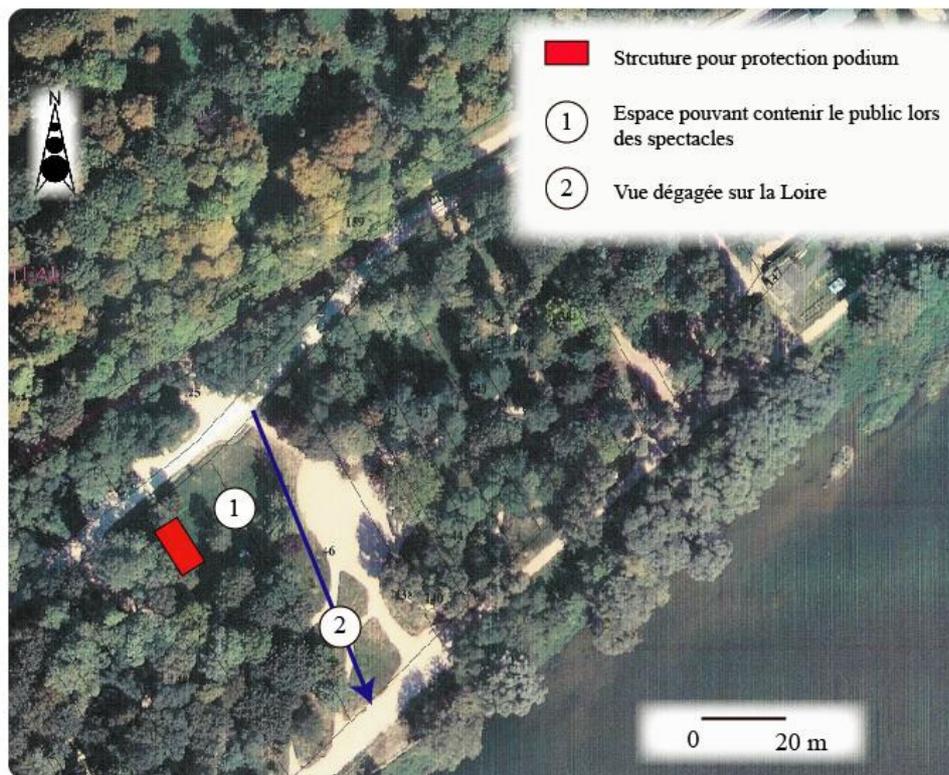
A l'occasion des manifestations se déroulant sur la Place des Grèves, la commune dispose d'un podium et d'installations démontables qu'elle installe au centre de la place. Le podium est en métal et possède une surface de 45 m<sup>2</sup> (6m\*7,5m). En cas de pluie, le podium municipal peut être recouvert d'une toile.

Une structure multifonction sera construite sur la Place des Grèves. Sa fonction principale sera l'accueil du podium municipal lors des spectacles, protégeant ainsi le matériel des intempéries. Elle sera ensuite mise à disposition de la guinguette pour l'organisation d'animations (spectacles musicaux ...).

La structure sera pérenne. Par conséquent, elle ne devra pas être installée au centre de la place, ce qui dénaturerait les lieux et gâcherait la vue dégagée sur la Loire que l'on observe actuellement. Elle ne comportera pas de murs mais seulement des pieds portant le toit. Elle ne s'opposera donc pas à l'écoulement des eaux en cas d'inondations.

L'emplacement choisi pour l'installation de la structure permet de ne pas gâcher la vue sur la Loire. De plus l'espace disponible permet une installation du matériel de spectacle (projecteurs...) en face du podium et peut contenir le public. (Cf. carte 13)

### **Localisation de la structure accueillant le podium :**



Fond de carte: *google map*

Auteur: *Laura Rouvelin*

**Carte 14 : localisation de la structure accueillant le podium**

La structure aura les dimensions suivantes : 10m de longueur \* 7m de largeur, soit une surface de 70m<sup>2</sup>. Elle pourra ainsi contenir aisément le podium municipal. Une demande de permis de construire devra préalablement être formulée auprès du service urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin.

La structure sera construite en aluminium. En effet, ce matériau possède plusieurs qualités. Il s'agit d'un matériau propre (100% recyclable), stable (ne joue pas, ne change pas de dimensions...), qui réclame un entretien minimal et surtout qui est incombustible. De plus, ce matériau autorise tout types de formes, la structure pourra ainsi être pensée par un architecte de façon à s'intégrer au maximum dans l'environnement de la Place des Grèves.

Le calendrier d'utilisation de la structure sera aux mains de la commune auprès de laquelle il faudra établir une réservation. La priorité sera donnée aux manifestations qui ont déjà lieu sur la Place des Grèves. Cependant la structure pourra être utilisée en dehors des manifestations déjà connues. A ce titre, elle sera mise à disposition pour les spectacles organisés par la guinguette et pourra être utilisée par la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.

## D- Les sanitaires publics

Les WC publics ne sont actuellement pas accessibles à cause de leur manque d'hygiène (Cf. diagnostic territorial). Or la présence de sanitaires accessibles aux visiteurs sera nécessaire avec l'installation de la guinguette. Par ailleurs, le bâtiment abritant les sanitaires est relativement en bon état mais n'est pas du tout esthétique et ne s'intègre pas dans le paysage<sup>1</sup>.

Une reconstruction des sanitaires sera effectuée, elle se fera au même endroit que les WC actuels pour des raisons d'évacuation.

Les sanitaires seront composés de deux parties, une partie sera constamment ouverte au public tandis que la deuxième le sera que lors des manifestations et durant la période d'ouverture de la guinguette.

La partie ouverte seulement lors de la période estivale sera constituée de WC à la turc avec des chasses d'eau de plusieurs jets, permettant ainsi un nettoyage complet des sanitaires. L'entretien de ces toilettes sera assuré quotidiennement par le prestataire de la guinguette.

Un bloc sanitaire préfabriqué avec nettoyage automatique pourra être installé dans la partie constamment accessible au public. Celui-ci devra être accessible aux personnes handicapées<sup>2</sup>. Ce type de WC permettra de garantir une hygiène convenable, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le choix de laisser l'utilisation de ce bloc sanitaire gratuite ou non dépendra de la volonté de la commune.

---

<sup>1</sup> Opinion personnelle

<sup>2</sup> Bloc sanitaire préfabriqué aux normes handicapés

Deux possibilités s'offrent à la commune pour la rénovation des sanitaires. La première consiste à reconstruire entièrement les toilettes publiques. Cette solution permet une totale liberté quand à l'architecture du nouveau bâtiment. La seconde possibilité consiste à une transformation du bâtiment actuel. Il faudra dans ce cas changer les mécanismes de chasse d'eau dans la partie qui n'est pas constamment ouverte. Dans la deuxième partie des sanitaires, une restructuration s'impose, de façon à pouvoir installer le bloc sanitaire préfabriqué. Dans cette partie, de nouveaux urinoirs seront installés ainsi qu'un évier. Dans les deux cas, le bâtiment accueillant les sanitaires devra tenir compte du cadre naturel de la Place des Grèves. Celui-ci pourra intégrer des matériaux comme le bois ou l'aluminium.

Si la commune choisie de ne pas reconstruire entièrement les toilettes publiques, les murs pourront habillés avec des persiennes en bois, donnant ainsi plus de charme au bâtiment. (Cf. figure 11)



**Figure 10 : Toilettes publiques en bois**

## E- Le mobilier urbain

Comme nous avons pu le voir dans le diagnostic territorial, la Place dispose déjà d'un mobilier urbain important.

Les tables de pique-niques et les bancs sont dans l'ensemble en bon état. De plus leur composition (béton) leur assure une solidité et une résistance importante. Il n'est donc pas nécessaire de les changer. Cependant, une table sera rajoutée et une autre sera déplacée (Cf. carte14). Les bancs tagués devront être nettoyés.

Les poubelles, en revanche, sont en mauvais état. Celles-ci seront remplacées par des poubelles en acier, plus résistantes. Les poubelles choisies possèdent une contenance de 65 L et d'un poids de 45 Kg. Des coloris vert ou noir pourront s'intégrer parfaitement avec les lieux. Elles possèdent un verrouillage automatique et une ouverture avec une clef spéciale. Le prix de ces corbeilles de propreté est de 545 euros l'unité (Hors Taxes).

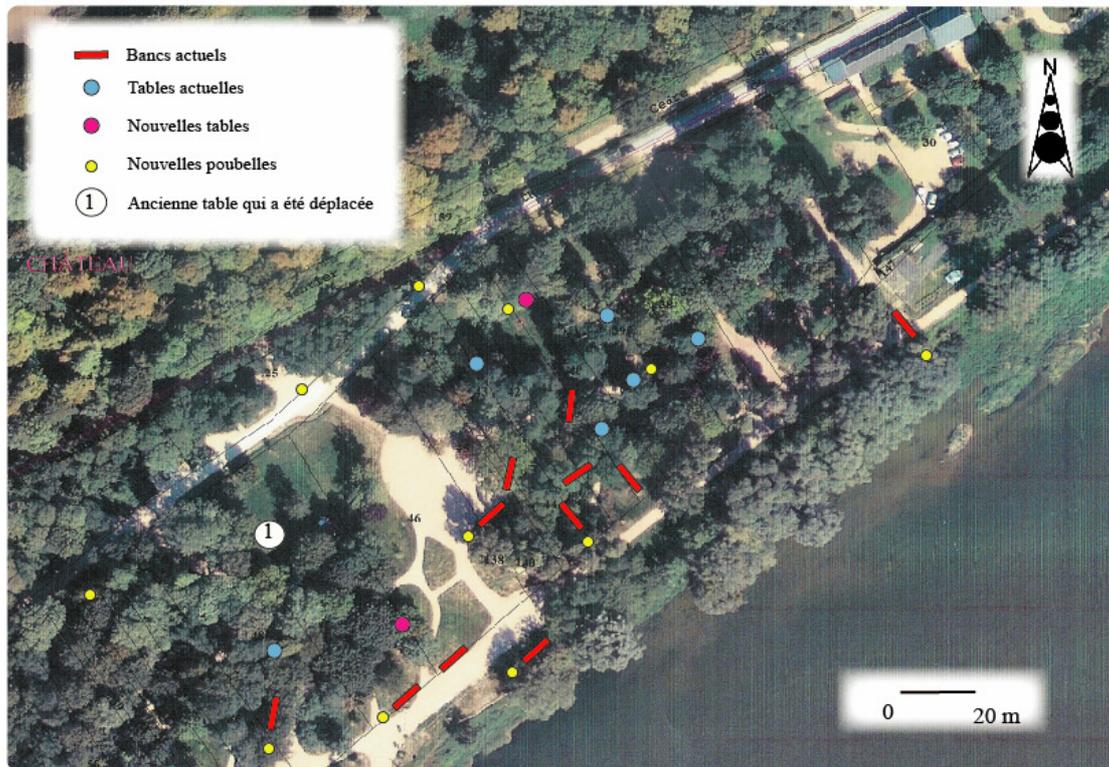


**Figure 11 : corbeille de propreté « Luxembourg »**

Source : <http://.achatsdirects.fr>

11 nouvelles poubelles seront donc installées sur la Place des Grèves, mais leur disposition sera différente que celle actuelle. (Cf. carte14)

### Plan masse du nouveau mobilier urbain :



Fond de carte: Google map

Auteur: Laura Rouvelin

**Carte 15 : Plan masse du nouveau mobilier urbain**

## F- Création d'un parking à vélos

Un parc de stationnement pour les vélos devra être aménagé sur la Place des Grèves. En effet, aucun emplacement n'est actuellement destiné au stationnement des vélos. Celui-ci doit remplir deux fonctions essentielles :

- Un maintien vertical du vélo même quand il est chargé (sacoche pleine par exemple).
- La possibilité d'attacher le cadre et la roue avant du vélo avec un antivol afin d'assurer une bonne protection contre le vol.

Les râteliers ne sont pas efficaces contre le vol et sont nuisibles pour les vélos. En effet, ils ne permettent d'accrocher qu'une seule roue. De plus, ces systèmes ont tendance à voiler la roue.

Les ranges vélos installées permettront une attache du vélo par le cadre mais aussi les roues. Le modèle proposé par l'entreprise de mobilier urbain « Sineu Graff » répond aux critères d'un bon stationnement pour vélos (Cf. figures 12 et 13). De plus, le montant en bois imputrescible et l'arc de fixation en acier inoxydable garantissent une grande résistance de l'appui pour vélo au cours du temps. L'appui pour vélo proposé peut permettre le stationnement de deux vélos.

L'espace recommandé entre deux rangs vélos est de 60 cm minimum (la largeur des guidons faisant entre 50 et 64 cm en général)<sup>1</sup>.



Source : <http://sineugraff.fr>

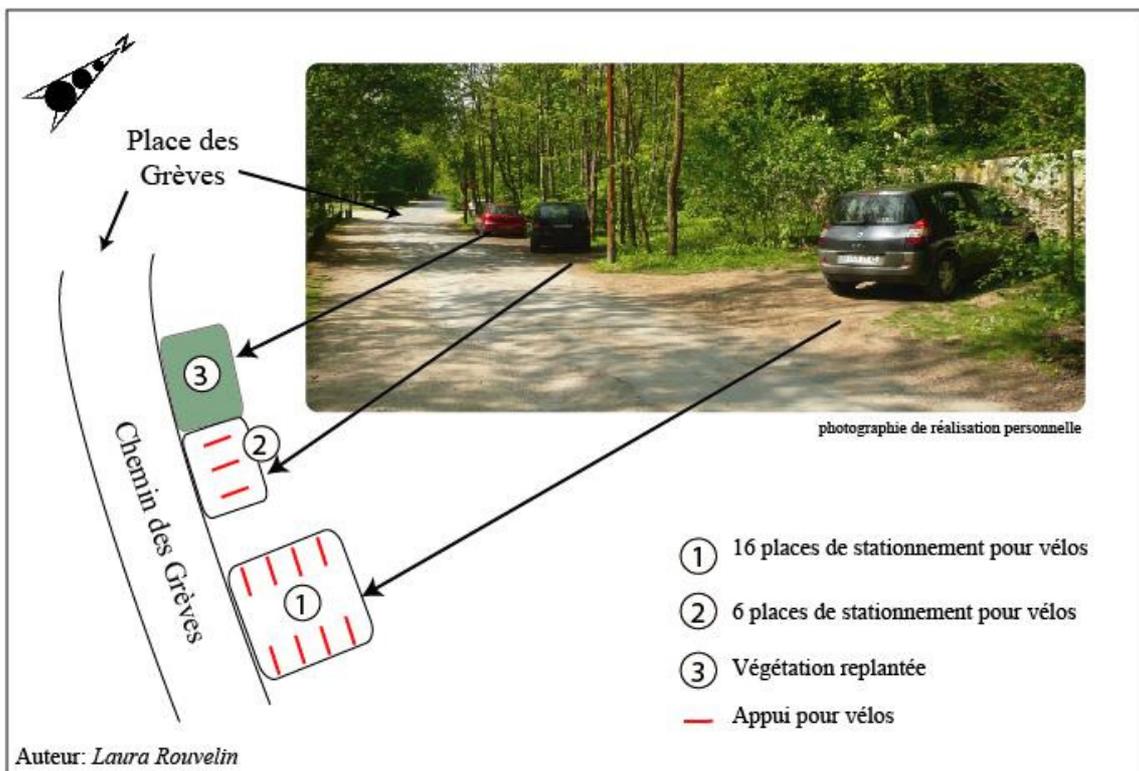
**Figure 12** : Appui pour vélos



Source : <http://sineugraff.fr>

**Figure 13** : Appuis pour vélos

### Emplacements pour le stationnement des vélos :



**Figure 14** : Emplacements pour le stationnement des vélos

Les emplacements choisis pour l'installation de parkings à vélo se trouvent à l'entrée de la Place des Grèves, le long du Chemin des Grèves. Il s'agit pour l'instant de zones utilisées par les visiteurs pour le stationnement de leurs véhicules. Les emplacements 1 et 2 (Cf. figure 14) seront aménagées en parkings à vélos. 8 appuis pour vélos seront installés sur la zone 1 et 3 sur la zone 2, ce qui permettra le stationnement de 22 vélos au total. Le périmètre des parkings à vélos sera délimité par des bornes en bois.

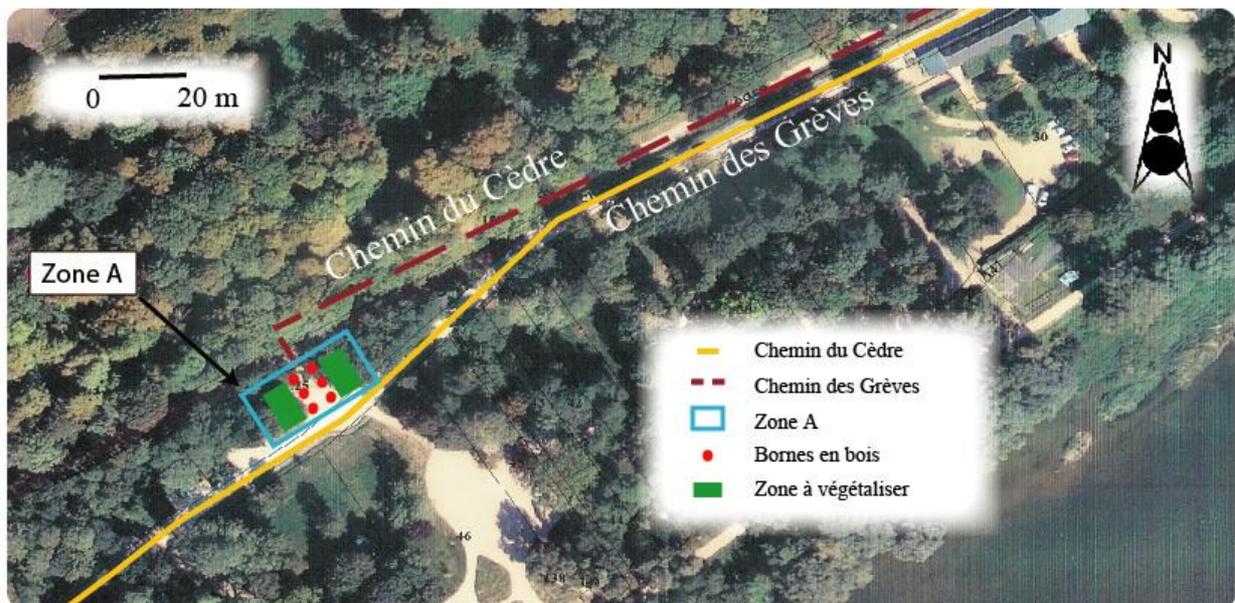
<sup>1</sup> [<http://sineugraff.fr>]

## G- Empêcher le stationnement intempestif des véhicules

A l'origine, les emplacements 2 et 3 (Cf. figure 15) ne sont pas destinés au stationnement. Il s'agit en fait de zones où la végétation ne pousse plus à cause du stationnement intempestif des véhicules. Comme nous l'avons dit précédemment, la zone 2 sera destinée au stationnement des vélos. En revanche, des arbres seront plantés sur la zone 3 afin d'éviter le stationnement des voitures. Les arbres plantés seront des essences que l'on trouve naturellement sur les rives ligériennes (Ormes lisses, peupliers noirs, marronniers).

De la même façon, le stationnement intempestif des véhicules sur la zone A (Cf. carte 15) détruit progressivement la végétation existante. La zone A, qui n'est pas destinée au stationnement, relie le Chemin du Cèdre au Chemin des Grèves. Des bornes en bois seront installées afin de délimiter matériellement la partie piétonne reliant le Chemin du Cèdre au Chemin des Grèves. Des arbres et arbustes ligériens seront replantés. (Cf. carte 15)

### **Zone à revégétaliser :**



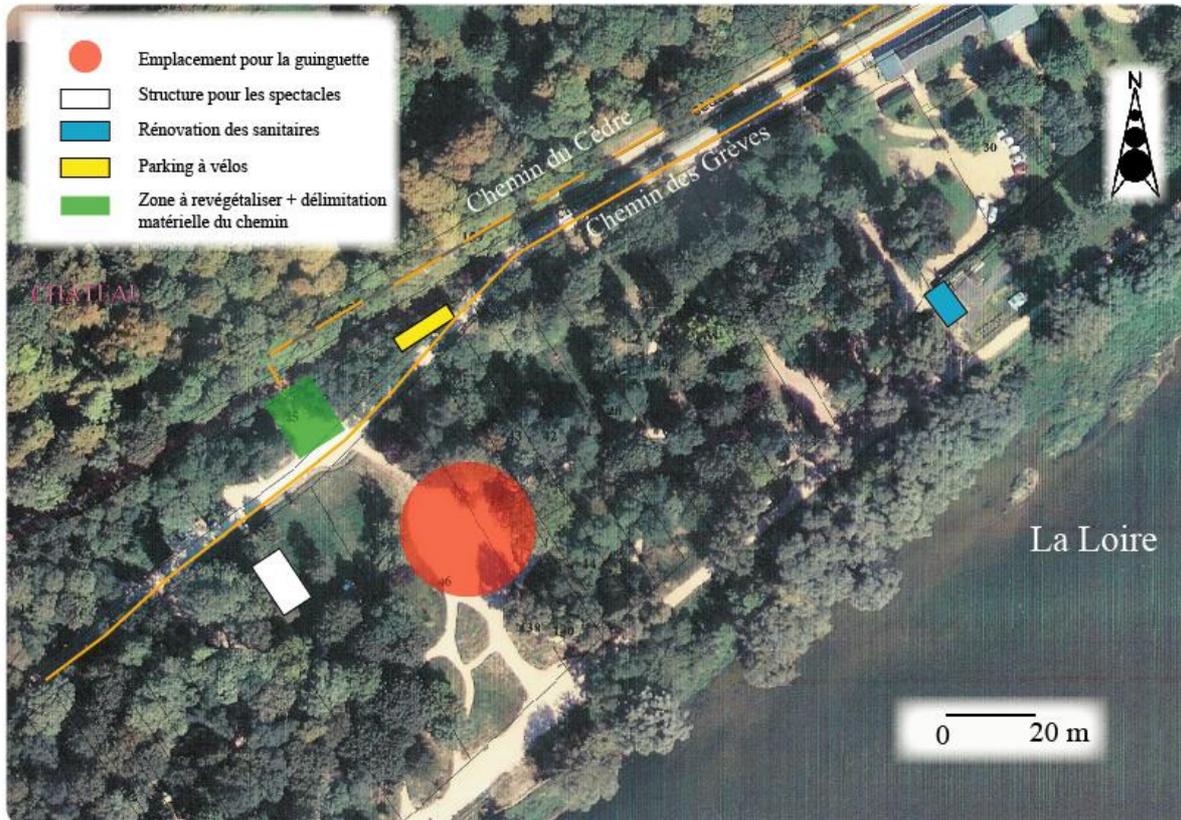
Fond de carte: Google map

Auteur : Laura Rouvelin

**Carte 16 : Zone à revégétaliser**

La carte 16 représente l'ensemble des gros aménagements qui seront réalisés sur la Place des Grèves. Cependant celle-ci ne représente pas l'installation d'un éclairage public sur la place ainsi qu'une modernisation du mobilier urbain (poubelles).

### Bilan des aménagements réalisés :



Fond de carte: *Google map*

Auteur: *Laura Rouvelin*

**Carte 17 : Bilan des aménagements réalisés**

# V. Limites et perspectives du projet

Table des matières :

V.	<u>Limites et perspectives du projet</u> .....	54
A-	<u>Les Limites de la réalisation du projet</u> .....	55
B-	<u>Les perspectives à venir</u> .....	56

## A- Les Limites de la réalisation du projet

La réalisation de ce projet va certainement entraîner des conséquences négatives pour la commune ou les environs de la Place des Grèves. En essayant de prévoir ce que peut engendrer la mise en place d'un tel projet, nous pourrions tenter de trouver des solutions.

La réalisation de ce projet Place des Grèves risque d'entraîner :

### ➤ **Des coûts environnementaux :**

La faune et la flore locale seront certainement perturbées par le bruit engendré par la guinguette mais aussi par l'éclairage du site en soirée. La mise en place d'éclairage sur la Place des Grèves n'implique pas que celui-ci soit utilisé constamment. En effet, il faudra avoir une utilisation raisonnée de l'éclairage. Hors période d'ouverture de la Guinguette, les lampes installées ne seront pas allumées.

L'augmentation de fréquentation de la Place des Grèves impliquera un piétinement plus important des espèces végétales présentes sur les lieux (bien que la Place des Grèves soit déjà un lieu aménagé et fréquenté par le public).

Par ailleurs, le nombre de déchets laissés sur place (hors des poubelles) risque d'augmenter malgré un nettoyage plus fréquent qu'actuellement.

### ➤ **Des coûts sociaux :**

La réalisation du projet va impliquer des nuisances sonores auprès des riverains. Cependant ces nuisances peuvent être limitées notamment par les horaires de fermeture de la guinguette (0h00) et le son émis lors des spectacles ne devra pas être trop important.

Une augmentation de la fréquentation de la Place des Grèves va impliquer plus de circulation automobile et des stationnements parfois gênants dans le bourg ancien. Le stationnement des visiteurs pourra se faire sur le parking devant la maison de retraite et les visiteurs pourront accéder à la guinguette à pied en traversant le parc de la maison de retraite. De plus l'accès à la Place des Grèves par les modes de transports doux sera sollicité notamment grâce à la publicité faite dans la commune.

### ➤ **Des coûts financiers importants:**

Il m'est impossible d'estimer le coût du projet. En effet, je n'ai pu obtenir que le prix des corbeilles de propreté (11\* 545 = 5995 euros). Cependant, le budget nécessaire à la réalisation de ce projet devrait facilement dépasser les 100/150 000 euros. La réalisation de ce projet nécessitera donc un budget considérable de la part de la commune. Néanmoins, les enjeux portés par ce projet pourraient justifier un tel investissement

### ➤ **Une confusion dans les noms :**

En effet, l'installation d'une guinguette sur la Place des Grèves à proximité de la salle nommée « la Guinguette » pourrait créer une grande confusion. Ces deux structures n'ont pas les mêmes fonctions. La guinguette qui sera installée sur la Place des Grèves pendant la période estivale devra donc avoir un nom différent.

## B- Les perspectives à venir

L'aménagement d'une guinguette sur la Place des Grèves va attirer une fréquentation plus variée que celle actuelle. Cette animation permettra en effet de réunir les différentes générations de la commune et de leur faire profiter de façon agréable de la qualité paysagère et patrimoniale de ce site. Cependant, la réalisation de ce projet n'est qu'une étape vers un aménagement de la Place des Grèves en zone de loisir et de détente attrayante. En effet, il existe encore de nombreuses possibilités d'aménagements nouveaux sur la place. Parmi celles-ci on pourrait proposer :

### ➤ **Une réhabilitation du « mini » bicross.**

Celui-ci, actuellement utilisé par les enfants pose donc des problèmes de responsabilités et de sécurité. Une première possibilité serait de le restructurer et le sécuriser. Dans un second cas, il pourrait être supprimé et l'emplacement serait donc disponible pour l'aménagement d'une autre activité.

### ➤ **Création d'un ponton.**

En effet, la présence d'un chemin de mise à l'eau sur la Place des Grèves offre une potentialité d'aménagement importante. De nombreux clubs de sports nautiques (canoë, kayak, ...) organisent des sorties sur la Loire. Avec la création d'un ponton, les kayakistes pourraient accoster et se mettre à l'eau sur la Place des Grèves. Ainsi, la Chapelle-Saint-Mesmin pourrait être une étape lors des différentes sorties nautiques sur la Loire. Au cours de cette étape, les visiteurs pourront profiter de la guinguette, du minigolf, et des différentes activités et visites proposées à la Chapelle-Saint-Mesmin.

### ➤ **Création d'une maison de Loire.**

Celle-ci permettrait de faire découvrir plus le patrimoine ligérien (batellerie, faune et flore, histoire locale...) à travers l'organisation d'expositions, de sorties, d'animations diverses. La maison de Loire pourrait travailler en coopération avec la réserve naturelle.

### ➤ **La réouverture du camping municipal**

Celle-ci participerait également à la redynamisation de la Place des Grèves. Cependant, la réouverture du camping municipal est possible que si la Place des Grèves possède suffisamment d'animations (culturelles et de loisir).

**La Place des Grèves offre donc de multiples possibilités d'aménagement. L'aménagement d'une guinguette fait parti des projets à réaliser pour faire de ce site un lieu attrayant, un lieu de partage d'un patrimoine commun, celui de la Loire. Cependant, la réalisation d'un tel projet ne sera pas sans conséquences négatives. Nous pouvons néanmoins tenter de les limiter.**

## Conclusion

L'histoire de la Chapelle-Saint-Mesmin s'est écrite à partir de la Loire. En effet, après avoir eu un aperçu de l'histoire de la commune, on se rend compte de l'importance qu'a eu la présence de la Loire pour la naissance et le développement de celle-ci. Malgré un délaissement de son fleuve à l'apparition des nouveaux axes de communication, la Chapelle-Saint-Mesmin tente aujourd'hui de renouer avec son fleuve. En effet, la préservation du site des bords de Loire est un enjeu majeur de la commune qui tente de conserver et mettre en valeur son cadre de vie agréable.

La création d'une guinguette sur les bords de Loire de la Chapelle-Saint-Mesmin s'avère être l'occasion de rassembler la population autour d'un patrimoine commun : la Loire. Le parc municipal de la Place des Grèves sur les bords de Loire semble être un endroit parfaitement adapté à la réalisation de ce projet. En effet, le diagnostic territorial nous a permis de mettre en évidence les atouts de ce site. La Place des Grèves possède un fort potentiel du fait de sa qualité paysagère et de ses atouts touristiques. Néanmoins, la Place des Grèves se situe sur une zone inondable. Les contraintes réglementaires relatives à ce type de zone seront prises en compte pour la réalisation de ce projet. La guinguette ne sera pas pérenne mais seulement présente trois mois dans l'année. De plus, la structure sera démontable en 48h, permettant ainsi de dégager rapidement la zone de tout obstacle potentiel à l'écoulement des eaux lors d'une crue.

La Place des Grèves est l'enjeu de différents acteurs. Le projet répondra aux enjeux de la commune et de la Communauté d'Agglomération d'Orléans en proposant une animation rassemblant un public intergénérationnel autour de la Loire. La guinguette sera un moyen de faire découvrir et de partager un site d'une qualité paysagère remarquable. Le rôle culturel de la guinguette sera complété par l'aménagement d'une structure permettant l'organisation de spectacles en extérieur. Par ailleurs, ce projet doit répondre à des enjeux écologiques. L'aménagement de la guinguette s'intégrera dans le cadre naturel du site afin de le mettre en valeur et non de le dénaturer. De plus, la présence de la guinguette pourra être une occasion supplémentaire pour la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin de faire prendre conscience au public de la richesse et de la vulnérabilité de la faune et de la flore ligérienne.

L'installation d'une guinguette sur la Place des Grèves ne peut s'effectuer sans un réaménagement de celle-ci. En effet, les sanitaires devront être rendus accessibles et l'installation d'un éclairage public sur le site s'impose afin d'assurer la sécurité et le confort du public. Une révision du mobilier urbain sera également effectuée.

La réalisation de ce projet entraînera certainement des coûts importants (coûts financiers, coûts environnementaux, coûts sociaux). Une analyse approfondie des nuisances engendrées par ce projet (nuisances sonores, stationnement plus important...) permettra d'en limiter les effets. Par ailleurs, la réalisation de ce projet s'inscrit dans un objectif d'une plus grande échelle. L'aménagement d'une guinguette et d'une structure permettant l'organisation de spectacles n'est qu'une étape permettant de faire de la Place des Grèves un espace de détente et de loisir capable d'attirer toutes les générations. Le potentiel de la Place des Grèves étant important, de nombreuses possibilités d'aménagement sont envisageables.

## Bibliographie

- Documents réglementaires

**Direction d'urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin**

*Plan Local d'Urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin* : rapport de présentation.- mis à jour le 2 Février 2001

**Direction d'urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin**

*Plan Local d'Urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin* : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.- Approbation le 21 Décembre 2005

**Direction d'urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin**

*Plan Local d'Urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin* : plan de zonage - plan d'ensemble.- Approbation le 21 Décembre

**Direction d'urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin**

*Plan Local d'Urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin* : règlement.- modification du 19 Février 2007

**Direction Départementale de l'Équipement du Loiret,-** *Plan de prévention du risque d'inondation de la vallée de la Loire* : règlement.- approuvé le 2 Février 2001

- Bibliographie

L'ABBE PATRON.- *Dictionnaire des communes volume I*.- Paris : comédie, 1991.- (département du Loiret)

BINOIS (Marie-Agnès).- « Le Val de Loire Patrimoine mondial de l'humanité ».- *Groupe d'histoire locale La Chapelle-Saint-mesmin*, GHL 18, 2001.- page ?

VEILLON (Monique).- « La Chapelle de 1846 à 1884 ».- *Groupe d'histoire locale La Chapelle-Saint-mesmin*, GHL 4 numéro spécial, 1987.- page ?

▪ Sites internet :

**Communauté d'agglomération d'Orléans,- Scot :** Rapport de présentation disponible sur internet :

[http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/SCoT\\_Rapport\\_Presentation%20web.pdf](http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/SCoT_Rapport_Presentation%20web.pdf)

**Communauté d'agglomération d'Orléans,- Scot :** Projet d'aménagement et de développement urbain disponible sur internet :

[http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/Scot\\_PADD%20web%20def.pdf](http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/Scot_PADD%20web%20def.pdf)

**Communauté d'agglomération d'Orléans,- Scot :** Document d'Orientation Générales disponible sur internet :

[http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/SCoT\\_DOG%20web%20def.pdf](http://www.agglo-orleans.fr/upload/pdf/SCoT_DOG%20web%20def.pdf)

**Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE),**

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-données/recensement/populations-legales/commune.asp?depcom=45075>

**Ville de la Chapelle-Saint-Mesmin, 2009,** <http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr>

**Association Loiret Nature environnement,** <http://www.loiret-nature-environnement.org/>

**Communauté d'agglomération d'Orléans,** <http://www.agglo-orleans.fr>

<http://www.coeur-de-france.com/loire-unesco.html>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/GR\\_3](http://fr.wikipedia.org/wiki/GR_3)

[http://www.habitants.fr/cartes\\_postales\\_1900\\_la-chapelle-saint-mesmin\\_45075.html](http://www.habitants.fr/cartes_postales_1900_la-chapelle-saint-mesmin_45075.html)

<http://www.culture-guinguette.com>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Guinguette>

[http://www.achatsdirects.fr/collectivites/pdts/corbeilles-ville-55-1425/C0641B\\_1.html](http://www.achatsdirects.fr/collectivites/pdts/corbeilles-ville-55-1425/C0641B_1.html)

<http://www.sineugraff.de/?Rpage=france/?Rpage=>

[http://www.aluminiumarchitecture.com/Points\\_forts/choix/index.html](http://www.aluminiumarchitecture.com/Points_forts/choix/index.html)

## Table des illustrations :

### ▪ Cartes :

<b>Carte 1</b> : La région Centre en France	
<b>Carte 2</b> : Le Loiret au sein de la région Centre .....	6
<b>Carte 3</b> : La Chapelle-Saint-Mesmin au sein du Loiret.....	6
<b>Carte 4</b> : Les axes de communication et les différentes zones de la Chapelle-Saint-Mesmin ..	7
<b>Carte 5</b> : La Communauté d'Agglomération Orléanaise.....	9
<b>Carte 6</b> : La Place des Grèves à la Chapelle-Saint-Mesmin.....	14
<b>Carte 7</b> : Localisation de la Place des Grèves .....	14
<b>Carte 8</b> : trajectoire du GR3 sur la Place des Grèves .....	16
<b>Carte 9</b> : Les limites de la réserve naturelle .....	20
<b>Carte 10</b> : l'appartenance du foncier sur la Place des Grèves .....	22
<b>Carte 11</b> : Les accès à la Place des Grèves et le stationnement .....	23
<b>Carte 12</b> : Localisation des équipements présents sur la Place des Grèves.....	26
<b>Carte 13</b> : Plan masse du mobilier urbain sur la Place des Grèves .....	31
<b>Carte 14</b> : localisation de la structure accueillant le podium .....	47
<b>Carte 15</b> : Plan masse du nouveau mobilier urbain .....	50
<b>Carte 16</b> : Zone à revégétaliser.....	52
<b>Carte 17</b> : Bilan des aménagements réalisés .....	53

### ▪ Figures :

<b>Figure 1</b> : Evolution de la population de la Chapelle-Saint-Mesmin entre 1891 et 2006 .....	10
<b>Figure 2</b> : Solde migratoire de la Chapelle-Saint-Mesmin entre 1982 et 1999.....	10
<b>Figure 3</b> : Structure par âge .....	11
<b>Figure 4</b> : Blason de la Chapelle-Saint-Mesmin .....	12
<b>Figure 5</b> : Eglise de la Chapelle-Saint-Mesmin vue de la rive opposée.....	12
<b>Figure 6</b> : Porte de la grotte .....	13
<b>Figure 7</b> : logo de l'UNESCO .....	17
<b>Figure 8</b> : Logo de la communauté d'agglomération orléanaise .....	21
<b>Figure 9</b> : La guinguette autrefois .....	41
<b>Figure 10</b> : Toilettes publiques en bois .....	49
<b>Figure 11</b> : corbeille de propreté « Luxembourg ».....	49
<b>Figure 12</b> : Appui pour vélos.....	51
<b>Figure 13</b> : Appuis pour vélos .....	51
<b>Figure 14</b> : Emplacements pour le stationnement des vélos.....	51

▪ **Photographies :**

<b>Photographie 1</b> : Girouette de l'Unesco sur la Place des Grèves .....	17
<b>Photographie 2</b> : Places de stationnement n°3.....	24
<b>Photographie 3</b> : Places de stationnement n° 2.....	24
<b>Photographie 4</b> : Places de stationnement n°1.....	24
<b>Photographie 5</b> : Places de stationnement n° 4.....	25
<b>Photographie 6</b> : Places de stationnement n° 4 bis .....	25
<b>Photographie 7</b> : Minigolf (fermé lors de la prise de la photographie) .....	27
<b>Photographie 8</b> : Espace libre sur la Place des Grèves (vue 1) .....	28
<b>Photographie 9</b> : Espace libre sur la Place sur la Place des grèves (vue2).....	28
<b>Photographie 10</b> : Aire de pique-nique.....	28
<b>Photographie 11</b> : Partie des WC toujours ouverte .....	29
<b>Photographie 12</b> : Toilettes à la turc .....	29
<b>Photographie 13</b> : Partie des WC ouverte lors des .....	29
<b>Photographie 14</b> : Urinoirs .....	29
<b>Photographie 15</b> : Fontaine.....	29
<b>Photographie 16</b> : Jeux pour enfants (vue 1) .....	30
<b>Photographie 17</b> : Jeux pour enfants (vue2) .....	30
<b>Photographie 18</b> : Table de ping-pong 1 .....	30
<b>Photographie 19</b> : table de ping-pong 2.....	30
<b>Photographie 20</b> : poubelle en plastique.....	31
<b>Photographie 21</b> poubelle en bois endommagée .....	31
<b>Photographie 22</b> : poubelle en bois .....	31
<b>Photographie 23</b> : Banc sans dossier .....	32
<b>Photographie 24</b> : Banc avec dossier, tagué .....	32
<b>Photographie 25</b> : table de pique-nique .....	32
<b>Photographie 26</b> : Les brocantes.....	33
<b>Photographie 27</b> : Tours de poneys pour la Fête du cheval.....	34
<b>Photographie 28</b> : Borne lumineuse du minigolf.....	42
<b>Photographie 29</b> : Emplacement de la guinguette .....	46
<b>Photographie 30</b> : Emplacement de la guinguette .....	46

## **Tables des annexes**

<u>Annexe</u> : Enquête auprès de la population Chelloise.....	65
--	----

## Table des matières

Remerciements.....	2
Sommaire.....	3
Introduction.....	4
<b>I. La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune du Val de Loire.....</b>	<b>5</b>
A- Situation géographique.....	6
B- Les axes de communication .....	7
C- Economie et développement de la commune .....	8
1. Economie de la commune .....	8
c) L'industrie à la Chapelle-Saint-Mesmin.....	8
d) L'agriculture à la Chapelle-Saint-Mesmin.....	8
2. Les objectifs de développement de la commune.....	8
D- La Chapelle-Saint-Mesmin, au cœur d'une coopération intercommunale.....	9
E- La démographie de la commune .....	10
F- Une Histoire marquée par l'influence de la Loire .....	12
1. La Chapelle-Saint-Mesmin, une commune qui naît de la Loire.....	12
2. La commune se détourne de son fleuve .....	13
G- Localisation du site concerné par le projet .....	14
<b>II. Diagnostic territorial .....</b>	<b>15</b>
A- Les atouts touristiques majeurs .....	16
1. La Place des Grèves, sur la trajectoire du GR3 .....	16
2. Un site classé au patrimoine mondial.....	17
B- Un site soumis à un risque naturel important : les inondations.....	18
C- La Place des Grèves, un enjeu pour différents acteurs.....	19
1. La réserve naturelle .....	19
2. L'agglomération .....	21
3. L'appartenance du foncier.....	22
D- Structures et Aménagements actuels.....	23
1. Les accès et le stationnement .....	23
c) Les accès.....	23
d) Le stationnement.....	24
2. Les équipements présents.....	26
c) Autour de la place.....	27
d) Sur le Place des Grèves.....	28
3. Les manifestations .....	33
4. L'avis et le point de vue des usagers .....	35
<b>III. Enjeux.....</b>	<b>38</b>

<b>IV. Propositions d'aménagement.....</b>	<b>40</b>
A- Qu'est-ce qu'une guinguette ?.....	41
B- Aménagement d'une guinguette sur la Place des Grèves : .....	42
1. Les prestations à la charge de la commune : .....	42
2. Les prestations à la charge du prestataire.....	43
d) L'aménagement du site.....	43
e) Le fonctionnement des structures.....	43
f) Les animations.....	44
3. L'attribution du budget.....	44
4. Responsabilités et assurances.....	45
5. L'appel d'offre .....	45
6. Dates et horaires d'ouverture .....	45
7. L'emplacement de la guinguette .....	46
C- Structure pour manifestations et spectacles.....	47
D- Les sanitaires publics.....	48
E- Le mobilier urbain .....	49
F- Création d'un parking à vélos .....	50
G- Empêcher le stationnement intempestif des véhicules .....	52
<b>V. Limites et perspectives du projet.....</b>	<b>54</b>
A- Les Limites de la réalisation du projet .....	55
B- Les perspectives à venir .....	56
Conclusion.....	57
Bibliographie.....	58
Tables des illustrations.....	60
Table des annexes.....	62
Table des matières.....	63

## **Annexe : Enquête auprès de la population chapelloise**

Objectif : interroger les habitants de la Chapelle-Saint-Mesmin sur leurs habitudes quant à la fréquentation de la Place des Grèves.

Méthode utilisée : J'ai réalisé un questionnaire que j'ai distribué en 200 exemplaires dans différents quartiers de ma commune. J'ai sillonné les différents quartiers afin d'obtenir un point de vue le plus représentatif possible des différentes classes sociales de la commune.

Limites : J'ai obtenu 21 réponses sur les 200 exemplaires distribués, ce qui représente seulement 0,226 % de la population totale de la Chapelle-Saint-Mesmin. Les résultats obtenus doivent donc être nuancés. De plus, les personnes ayant répondu au questionnaire fréquentent tous la Place des Grèves. Les personnes ne la fréquentant pas n'ont sûrement pas pris la peine d'y répondre. Néanmoins, il aurait été intéressant de savoir pourquoi ils ne la fréquentent pas.

Questionnaire : Cf. page suivante

Actuellement en première année du cursus d'ingénieur en Aménagement des territoires à l'école Polytech'tours, je dois réaliser un projet d'aménagement.

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra que 5 minutes et me sera utile pour l'avancée de mon travail.

Vous pouvez déposer le questionnaire rempli à la **Pharmacie Riglet** (Intermarché) ou à la **boulangerie** route Nationale à la Chapelle-Saint-Mesmin avant la date du **3 Mai 2009**.

- 1- Depuis combien de temps habitez-vous à la Chapelle-Saint-Mesmin ?
- 2- Fréquentez-vous la Place des grèves aux bords de Loire de La Chapelle-Saint-Mesmin?
  - Oui
  - Non
    - Si non pourquoi ?
- 3- A quelle fréquence ?
  - Moins d'une fois par mois
  - Entre 1 et 3 fois par mois
  - 1 fois par semaine
  - Plusieurs fois par semaine
  - Tous les jours
- 4- A quel moment de la journée ?
- 5- Quelles activités pratiquez-vous aux bords de Loire?
  - Bicross
  - Minigolf
  - Vélo
  - Footing
  - Jeux pour enfants
  - Autres ... préciser :

- 6- Avez- vous des enfants ?
  - Oui
  - Non
    - Si oui combien et quel âge ont-ils ?
  
- 7- Les jeux pour enfants mis à disposition Place des Grèves vous conviennent-ils ?
  - Oui
  - Non
    - Si non pourquoi ?
  
- 8- Participez-vous aux manifestations se déroulant aux bords de Loire ?
  - Oui
  - Non
    - Si oui lesquelles ?
      - Brocantes
      - Fête de la musique
      - Fête nationale du 14 juillet
      - Autres préciser :
  
- 9- Souhaiteriez-vous trouver un bar dansant et petit restaurant Place des Grèves durant la période estivale ?
  - Oui
  - Non
    - Si non pourquoi ?
  
- 10- Utilisez-vous les toilettes publiques de la Place des Grèves ?
  - Oui
  - Non
    - Si non pourquoi ?
  
- 11- Saviez-vous que le Val de Loire est classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?
  - Oui
  - Non
  
- 12- Saviez-vous qu'il existe une réserve naturelle aux bords de Loire ?
  - Oui
  - Non

**Je vous remercie d'avoir répondu à ces questions.**

## Résultats :

J'ai distribué 200 questionnaires dans la commune donc 2,15% de la population à été interrogée. Parmi ces personnes interrogées 21 personnes ont répondu au questionnaire soit 10,5 % des personnes interrogées ou encore 0,226 % de la population chapelloise.

Les tableaux qui suivent donnent les résultats du questionnaire en nombre de personne (première colonne) puis en pourcentage par rapport au nombre de réponses obtenues (deuxième colonne).

- **Question 1** : Depuis combien de temps habitez-vous à la Chapelle-Saint-Mesmin ?

4 personnes habitent la commune depuis 3 à 9ans, 8 personnes depuis 10 à 18 ans, 3 personnes depuis 20 ou 22 ans, 3 personnes depuis 32 à 38 ans et enfin 1 personne y habite depuis 40 ans.

- **Question 2** : Fréquentez-vous la Place des grèves aux bords de Loire de La Chapelle-Saint-Mesmin?

100 % des personnes ayant répondu à ce questionnaire fréquentent la Place des grèves. Les personnes qui ne la fréquentent pas ne se certainement pas donner la peine de répondre à ce questionnaire.

- **Question 3** : A quelle fréquence ?

Moins d'une foi par mois	11	52,4
Entre 1 et 3 fois par mois	6	28,6
1 foi par semaine	2	9,5
Plusieurs fois par semaine	1	4,7
Tous les jours	1	4,7

La majorité des personnes fréquentant la Place des Grèves s'y rend très occasionnellement. Plus d'un quart des personnes y vont assez régulièrement dans le mois

- **Question 4** : A quel moment de la journée ?

Matin	1	4,7
Après midi	14	66,6
Indifférent	6	28,6

**Question 5** : Quelles activités pratiquez-vous aux bords de Loire?

Bicross	1	4,8
Minigolf	3	14,3
Vélo	9	42,9
Footing	9	42,9
Jeux pour enfants	6	28,6
Marche	12	57,1

On peut remarquer un lien entre la fréquentation des lieux et les activités qui y sont pratiquées. En effet, les personnes qui se rendent Place des Grèves plus d'une fois par semaine sont les personnes sportives pratiquant le vélo ou le footing. En revanche, les personnes s'y rendant moins régulièrement voir très occasionnellement pratiquent des activités plus de loisirs ou de détente (marche, vélo, jeux pour enfants, minigolf...).

▪ **Question 6** : Avez- vous des enfants ?

Oui	19	90,5
Non	2	9,5

La grande majorité des personnes fréquentant la Place des Grèves a des enfants. La Place des Grèves est donc un lieu où l'on se promène en famille mais aussi un lieu où l'on vient certainement chercher le calme un instant loin de ses soucis quotidiens.

▪ **Question 7** : Les jeux pour enfants mis à disposition Place des Grèves vous conviennent-ils ?

Oui	9	42,9
Non	7	33,3
Non concernés	5	23,8

Les personnes qui ne se sentent pas concernées sont celles ayant des enfants qui ne sont plus en âge de jouer (supérieurs à 17 ans).

Les personnes insatisfaites des jeux pour enfants mis à disposition le sont surtout pour deux raisons : elles trouvent que les jeux sont seulement accessibles aux enfants en bas âge et qu'ils ne sont pas en nombre suffisant.

▪ **Question 8** : Participez-vous aux manifestations se déroulant aux bords de Loire ?

Oui	17	81
Non	4	19

Brocantes	11	52,4
Fête de la musique	5	23,8
Fête Nationale	10	47,6
Fête du vin doux	1	4,8

- **Question 9** : Souhaiteriez-vous trouver un bar dansant et petit restaurant Place des Grèves durant la période estivale ?

Oui	14	66,7
Non	7	33,3

Les personnes qui sont contre l'installation d'un bar dansant et d'un petit restaurant sur la Place des grèves pensent que celle-ci dénaturerait le cadre naturel de la place et préfèrent que les activités de l'homme restent « discrètes » sur ces lieux.

- **Question 10** : Utilisez-vous les toilettes publiques de la Place des Grèves ?

Oui	1	4,8
Non	20	95,2

Les habitants ont été presque unanimes sur l'état d'insalubrité et le manque d'hygiène des WC publics.

- **Question 11** : Saviez-vous que le Val de Loire est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco ?

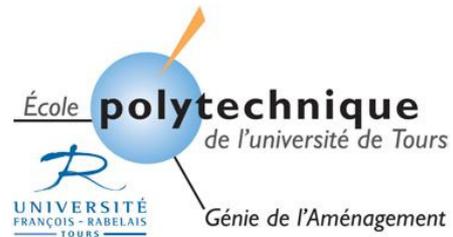
Oui	21	100
Non	0	0

- **Question 12** : Saviez-vous qu'il existe une réserve naturelle aux bords de Loire ?

Oui	19	90,5
Non	2	9,5

#### Analyse des résultats :

Les résultats obtenus confirment le fait que la Place des Grèves est principalement fréquentée par un public familial. Le public fréquente le site occasionnellement, à la recherche de loisirs et de détente. Les habitants participent régulièrement aux manifestations organisées sur le site. Les toilettes publiques posent effectivement problème puisqu'ils ne sont plus utilisés par les visiteurs. La population qui fréquente la Place des Grèves semble être sensible à la qualité paysagère du site et les refus de voir s'installer une structure de type guinguette témoignent de l'attachement des habitants pour ce lieu. Cependant, la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire sont favorables à l'installation d'un bar – restaurant durant la période estivale. Le projet a donc une chance d'être accepté et apprécié des habitants de la commune.



Ecole Polytechnique Universitaire  
Département Génie de l'Aménagement  
35 allée Ferdinand de Lesseps  
BP 30553  
37205 TOURS cedex 3

Tuteur : Juliette Rochman

**Laura Rouvelin**  
Stage DA 3  
Année 2008 – 2009

Résumé :

La Chapelle-Saint-Mesmin est une commune d'environ 9200 habitants. La Loire qui borde la commune sur sa longueur a eu une influence importante sur son développement. Après le développement des nouveaux moyens de communication, les ligériens se détournent de la Loire. Aujourd'hui la commune tente de renouer avec son fleuve. La préservation des bords de Loire en un espace de détente et de loisirs est un des objectifs majeurs de la Chapelle-Saint-Mesmin qui tente de conserver son cadre de vie agréable. Le parc municipal de la Place des Grèves sur les bords de Loire est un site pourvu d'un potentiel touristique important. Le classement du site au patrimoine mondial de l'UNESCO témoigne de sa qualité paysagère remarquable. Le réaménagement de la Place des Grèves de façon à accueillir une guinguette est l'occasion de proposer un espace de détente et de loisirs pouvant réunir un public intergénérationnel autour d'un patrimoine commun : la Loire.

Mots clefs :

Loire, guinguette, patrimoine, tourisme local, inondations, Unesco, La Chapelle-Saint-Mesmin, Loiret (45)